

cyberpresse.ca

LA PRESSE

« Avec saint Augustin, j'ai enfin trouvé les mots qui pouvaient traduire ce que j'étais et ce que je suis depuis tout le temps. »

— GÉRARD DEPARDIEU



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

DEPARDIEU

EN ENTREVUE EXCLUSIVE À LA PRESSE

ACTUEL PAGES 1 À 3

ÉLECTIONS

LA MOTION DU NPD ADOPTÉE AUX COMMUNES
PAGE A5

JEAN PELLETIER

ATTAQUE LE RAPPORT GOMERY
PAGE A7

UNE TEMPÊTE DANS UNE BOUTEILLE D'EAU

PAGES A2 ET A3



DÉGRAISSAGE MAJEUR CHEZ GENERAL MOTORS

30000 emplois éliminés en Amérique du Nord, dont 3900 en Ontario



PHOTO J.P. MOCZULSKI, ARCHIVES REUTERS

En Ontario, GM éliminera au moins 3900 emplois d'ici 2008, dont plus de la moitié provenant de la fermeture de l'une des trois chaînes d'assemblage du complexe d'Oshawa (notre photo), à l'est de Toronto.



MARTIN VALLIÈRES
TORONTO

La plus grosse rationalisation depuis la récession de 1991, annoncée hier par GM, touchera durement les employés du géant automobile en Ontario. En tout, GM fermera 12 usines et supprimera 30 000 emplois en Amérique du Nord.

En Ontario, le constructeur automobile éliminera au moins 3900 emplois d'ici 2008, dont plus de la moitié — 2750 emplois — proviendront de la fermeture de l'une des trois chaînes d'assemblage du complexe d'Oshawa, à l'est de Toronto. Une autre chaîne de ce complexe subira des coupes alors que 1000 emplois seront abolis d'ici un an par l'élimination d'un quart de travail. Ailleurs en Ontario, GM réduira aussi la production d'une usine de moteurs de St. Catharines, ce qui provoquera au moins 130 licenciements parmi ses 1000 salariés actuels.

Fournisseurs touchés
Ces compressions pourraient également avoir un effet sur les fournisseurs de GM, dont une centaine au Québec, qui emploient au Canada quelque 10 000 personnes. « Les grands moyens déployés par GM augmentent de relations d'affaires qui demeureront pour le moins difficiles », souligne Gerry Fedchun, de l'Association des fabricants de pièces. Il ajoute toutefois que l'approvisionnement se faisant sur une base continentale, les fabricants pourront vendre leurs pièces à d'autres usines.

» Voir GM en page A14

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
GM : Grosses Mises à pied.

SOMMAIRE

| | |
|---------------------|------------------------|
| Astrologie du jour | ACTUEL 8 |
| Bandes dessinées | ACTUEL 4 |
| Bridge | ACTUEL 6 |
| Décès | ACTUEL 7 |
| Forum | A 18 et 19 |
| Horaires télévision | ARTS 4 |
| Loteries | A 17 |
| Mots croisés | ACTUEL 4 et 7 |
| Mot mystère | ACTUEL 4 |
| Observateur | ACTUEL 5 |
| Petites annonces | ACTUEL 5 et AFFAIRES 4 |

Météo

Pluie ou neige en après-midi, maximum 4, minimum -2, plus de détails en page SPORTS 8



Québec veut créer une catégorie d'aides-éducatrices dans les CPE

Le DEC deviendrait obligatoire pour devenir éducatrice

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charrest s'apprête à exiger un diplôme d'études collégiales pour devenir éducatrice dans un centre de la petite enfance tout en créant une sous-catégorie d'éducatrices non formées et moins bien rémunérées, l'aide-éducatrice.

C'est ce qu'a appris *La Presse* en prenant connaissance du *Mémoire*

de consultation sur la révision des règles administratives concernant la classification et la rémunération du personnel salarié des services de garde. Ce document, daté du 17 octobre, émane du ministère de la Famille.

La ministre Carole Thérberge prépare en effet d'autres modifications importantes aux services de garde. Un DEC en techniques d'éducation à l'enfance ou en services de garde sera bientôt obliga-

toire pour devenir éducatrice. À l'heure actuelle, un CPE doit s'assurer qu'un minimum de deux éducatrices sur trois détiennent une telle formation.

Le Ministère souhaite que toutes les éducatrices soient désormais formées. Il entend accorder un délai aux CPE pour se conformer à cette nouvelle exigence.

» Voir CPE en page A15

LE VIRAGE BRUTAL DE GM

» Gros frissons dans l'industrie des pièces

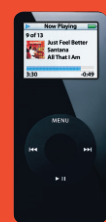
» Mauvaise nouvelle pour le Québec

» Le déclin de l'empire américain

» Toyota atteint un sommet en bourse

LA PRESSE AFFAIRES PAGES 1 À 3

10\$
de rabais
sur achat de 100\$ et +
Un coupon par client.
Exp. 31/12/05



Cadeaux iPod & Accessoires
Le plus vaste choix



6615 ave du Parc
514.270.4477
Parc Stationnement gratuit

iPod Boutique

TEMPÊTE DANS UNE BOUTEILLE D'EAU

LES BOUTEILLES D'EAU



FRANÇOIS CARDINAL

N'étant recyclées que dans une proportion de 6 %, les bouteilles d'eau de tout format auront bientôt droit à leur consigne, au même titre que les contenants de bière et les canettes. Cette mesure, jugée « prioritaire » par Québec, s'appliquera dès le printemps prochain.

Selon un document de travail du ministère de l'Environnement obtenu par *La Presse*, les bouteilles de moins de 4 litres coûteront ainsi 0,10 \$ de plus alors que les formats plus gros obligeront un débours supplémentaire de 1 \$. Ces sommes seront évidemment récupérées lorsque le contenant sera retourné chez le vendeur.

Pour favoriser le plus rapidement le recyclage, un projet de règlement devrait être déposé à l'Assemblée nationale dans les prochaines semaines pour une éventuelle adoption au printemps. « C'est un de mes dossiers prioritaires cet automne », a confié Thomas Mulcair en entrevue.

À l'heure actuelle, aucune bouteille d'eau

n'est accompagnée d'une consigne. Or, selon les chiffres les plus récents de l'organisme Recyc-Québec (2002), moins d'un contenant de plastique non consigné sur 10 est actuellement récupéré. Des millions et des millions de bouteilles finissent donc leur vie chaque année dans les sites d'enfouissement... quand ce n'est pas carrément dans les rues et parcs du Québec.

Pollution sauvage

« Devant les performances de la collecte sélective municipale et afin de réduire la pollution sauvage engendrée par les contenants abandonnés ici et là, notamment en raison de l'augmentation de la consommation hors

foyer, il est envisagé d'élargir la consigne », peut-on lire dans ce document administratif du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs daté du 11 novembre dernier.

Le ministre Mulcair compte agir rapidement, compte tenu que les contenants à remplissages multiples comme les bouteilles de bière ou les bonbonnes d'eau connaissent un taux de recyclage de 98 %. Les autres bouteilles et canettes qui ont aussi leur consigne se récupèrent à 75 %.

« Quand vous allez dans un dépanneur et que vous comparez une bouteille de Pepsi et une bouteille d'Aquafina, qui est de l'eau du robinet, vous voyez bien qu'il s'agit de la m-



PHOTO ADRIAN WYLD, PRESSE CANADIENNE

Grosses ou petites, les bouteilles d'eau auront bientôt droit à leur consigne, tout comme les bouteilles de bière et de boissons gazeuses.

Le PQ propose l'écofiscalité

Les produits nocifs seraient taxés

FRANÇOIS CARDINAL

La consigne pour promouvoir l'intérêt du recyclage, c'est bien. Mais l'écofiscalité, c'est mieux.

Voilà une piste de réflexion soumise au ministre de l'Environnement, Thomas Mul-

« Globalement, (il s'agit) de déplacer la charge fiscale en fonction de la pollution engendrée par la consommation des divers produits et services. Pour faire image, disons que ce serait un système de taxation qui permettrait de changer quatre trente sous, pour un dollar propre ! »

cair, par le député péquiste Stéphan Tremblay. De l'avis de ce dernier, tous les produits nocifs pour l'environnement pour lesquels une solution de rechange existe devraient être taxés davantage.

« Je propose l'idée pour que la réflexion se fasse sur les produits qui sont dommageables pour l'environnement. L'idée serait d'avoir un mandat d'initiative parlementaire pour que l'on se penche sérieusement sur la question. »

Le cas de la nouvelle bouteille d'eau de 15 litres est le parfait exemple, selon lui, d'un produit qui devrait être taxé de manière importante afin de lancer un message d'abord, mais aussi de refléter l'ensemble

des coûts du produit pour la société, de sa création à son élimination. La Belgique, la Finlande et la Norvège ont déjà opté pour une telle mesure.

« Dans le cas de la bouteille d'eau traditionnelle de 18 litres, il n'y aurait pas de taxes puisqu'elle est réutilisable, précise-t-il. La nouvelle bouteille à usage unique, par contre, pourrait avoir une taxe spéciale de 2 \$, compte tenu qu'une alternative écologique existe. »

Comme la cigarette et la boisson

« La cigarette et la boisson sont déjà taxées davantage considérant qu'ils ont un impact négatif sur la santé, ajoute-t-il. À ce moment, une taxe supplémentaire sur un produit nocif pour l'environnement peut être la solution, à condition bien sûr qu'il existe une alternative plus verte. »

Dans une lettre qu'il a envoyée en avril dernier au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Tremblay précise que l'écofiscalité consiste à intégrer un souci environnemental dans la conception des systèmes fiscaux. Cela permet d'encourager les producteurs et les consommateurs à adapter leurs comportements en fonction des impératifs environnementaux.

Un dollar propre

« Globalement, il ne s'agit pas d'augmenter les recettes de l'État par le biais de nouvelles taxes, mais bien de déplacer la charge fiscale en fonction de la pollution engendrée par la consommation des divers produits et services, écrivait-il. Pour faire image, disons que ce serait un système de taxation qui permettrait de changer quatre trente sous, pour un dollar propre ! »

BAUME & MERCIER & MOI



DIAMANT

BAUME & MERCIER
GENÈVE • 1830

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

www.baume-and-mercier.com



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Au centre de tri de Montréal, on redonne une deuxième vie aux produits recyclés.

Wal-Mart sera mis au pas

FRANÇOIS CARDINAL

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a rencontré au cours des dernières semaines les représentants de Wal-Mart. Son message, aussi envoyé aux autres grandes surfaces et aux pharmacies : vous ne pouvez plus vous soustraire à la loi en refusant de reprendre les bouteilles et les canettes que vous vendez.

La Presse a appris que lors d'une récente rencontre, M. Mulcair, la multinationale et des représentants du Conseil québécois du

commerce de détail ont discuté de la question de la manutention des contenants recyclables. Le ministre en a profité pour faire savoir à Wal-Mart qu'il entend agir sans délai pour l'obliger à respecter la loi adoptée en 1996 qui stipule que les détaillants doivent accepter le retour des contenants vides. « Quand on parle aux gens de Wal-Mart, note-t-il, ils nous disent qu'ils ne récupèrent pas les contenants parce que personne ne leur en rapporte... Facile, ils n'ont aucun équipement pour le faire ! Ils n'offrent pas de machine comme

on peut en retrouver dans les épiceries, par exemple. »

Le désolant constat est le même auprès des entrepôts Costco et des pharmacies, ajoute M. Mulcair, qui ne comprend pas cette attitude.

La loi donne le mandat à l'organisme Recyc-Québec de procéder à des inspections chez les détaillants du Québec pour s'assurer qu'ils ne vendent que des contenants qui sont consignés et que, d'autre part, ils acceptent de reprendre les contenants vides des consommateurs en leur remboursant la consigne.

TEMPÊTE DANS UNE BOUTEILLE D'EAU

BIENTÔT CONSIGNÉES

me bouteille faite à partir du même plastique, fait remarquer le ministre. Or le Pepsi a une consigne de 5 cents et la bouteille d'eau n'en a pas. C'est ainsi qu'on voit des bouteilles partout sur les trottoirs, dans la forêt, dans la rue, etc. »

Le futur règlement s'appliquera à presque tous les contenants d'eau, qu'elle soit naturelle, minérale, traitée, gazéifiée, minéralisée ou déminéralisée. Cependant, le ministre Mulcair entend exclure toutes les bouteilles contenant de l'eau aromatisée.

Selon une étude de Recyc-Québec, il se vendrait au Québec annuellement plus

de 175 millions de contenants à remplissage unique (boissons gazeuses, eau, etc.). On prévoit que la consigne imposée à l'eau permettrait de recycler quelque 9000 tonnes supplémentaires de matières résiduelles, ce qui augmenterait de 2,5 % les quantités de déchets récupérés par les villes du Québec.

La vente totale de contenants à remplissage unique a augmenté de 65 % en 11 ans, passant de 796 millions en 1991 à 1,3 milliard en 2002. Pendant cette période, l'utilisation du verre a diminué de 38 % alors que celle du plastique a cru de 121 %.

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles fixe l'objectif général à atteindre annuellement à 65 %, d'ici l'année 2008. Ce n'est pas rien, compte tenu que les Québécois produisent en moyenne 20 tonnes de matières résiduelles non dangereuses chaque minute.

À l'heure actuelle, les taux de recyclage au Québec ne sont pas très impressionnants. La collecte sélective des matières recyclables dans le bac de récupération n'est que de 26 %, tandis que le taux de récupération du secteur municipal stagne à 20 %.

Le plus récent bilan de la collecte sélec-

tive fait par Recyc-Québec révèle qu'entre 1988 et 2000, la quantité de déchets générés a augmenté de 55 %, passant de sept millions de tonnes à près de 10,9 millions de tonnes.

Les raisons expliquant l'augmentation des déchets sont nombreuses : augmentation de la population, évolution croissante du PIB, taux de chômage bas, indice de consommation élevé, etc.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

LE RECYCLAGE EN CHIFFRES

- > Les Québécois produisent en moyenne 20 tonnes de matières résiduelles non dangereuses chaque minute.
- > De 2000 à 2002, la quantité de matières résiduelles générée a augmenté de 5,1 %.
- > Le taux de récupération du secteur municipal (sur le potentiel de matière recyclable) est passé de 16 % à 20 % entre 2000 et 2002.
- > La collecte sélective des matières recyclables dans le bac de récupération est passée de 24 % à 26 % entre 2000 et 2002.
- > Le taux de récupération des industries, commerces et institutions est passé de 50 % en 2000 à 57 % en 2002.
- > Près de 3,9 milliards de contenants de boissons ont été vendus au Québec en 2002.
- > Dans l'ordre des principales boissons les plus vendues, on retrouve la bière (39,6 %), les boissons gazeuses (29,4 %), les jus, nectars et boissons de fruits (11,1 %), le lait (9 %) et les eaux de source et les eaux gazéifiées (4,5 %).

Les taux de récupération des contenants non consignés varient de 6 % (eau) à 25 % (vins, spiritueux, cidres et coolers).

Les taux de récupération grâce à la collecte sélective : 6 % pour le plastique, 11 % pour le verre, 16 % pour le métal et 30 % pour les multicouches.



Objectifs pour 2008, selon la politique québécoise de gestion des matières résiduelles

- Secteur municipal**
- > 60 % du verre, du plastique, du métal, des papiers et cartons, des encombrants et des matières compostables ;
 - > 75 % des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux) ;
 - > 50 % du textile ;
 - > 80 % des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses.
- Secteur des industries, commerces et institutions (ICI)**
- > 85 % des pneus ;
 - > 95 % du métal et du verre ;
 - > 70 % du plastique, des papiers et cartons, et du bois ;
 - > 60 % des matières compostables.
- Dans l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition**
- > 60 % de toutes les matières qui peuvent être mises en valeur.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Un des plus importants embouteilleurs du Québec, Amaro, s'appête à lancer une bouteille pour refroidisseur qu'il sera impossible de réutiliser. On voit ici André Colpron, vice-président d'Amaro.

Fini les bonbonnes réutilisables

FRANÇOIS CARDINAL

Fini les bonbonnes d'eau réutilisables, le marché de l'embouteillage s'appête à imiter l'Ontario en prenant le virage du jeter après usage. Un des plus importants embouteilleurs du Québec s'appête à lancer dans quelques jours une bouteille de 15 litres qu'il sera impossible de réutiliser.

Cette technologie italienne, qui a bouleversé le marché ontarien en quelques mois à peine, pourrait avaler jusqu'à 70 % du marché des bonbonnes d'eau au Québec en l'espace d'un an seulement, estiment des experts du milieu consultés par *La Presse*. Inquiet, Québec tentera d'ailleurs de mettre des bâtons dans les roues de ce marché potentiel.

Cette nouvelle bouteille pour refroidisseurs répond aux besoins de presque tout le monde, semble-t-il. Le client, d'abord, qui n'aime pas acheter une bouteille égratignée et qui rechigne à l'idée de payer une consigne de 10 \$. L'épicier, ensuite, qui déteste avoir à faire bénévolement la manutention de ces grosses bouteilles.

Le seul perdant : le citoyen préoccupé par les questions environnementales, croit Denis Brassard à Québec. « C'est ridicule et inacceptable, estime Stéphane Tremblay, critique en environnement. On avait un système qui avait fait ses preuves et on s'appête à le remplacer par quelque chose qui ne peut que nuire à l'environnement. »

Certes, la bouteille sera recyclable comme toutes les autres de petit format puisqu'il s'agira du même plastique (polyéthylène terephthalate - PET). Mais cela n'effacera en rien les dommages que ce virage peut causer, croit-il. « Ça va sonner le glas de la bouteille réutilisable qu'on connaît depuis des décennies. J'espère que les Québécois sont assez alertes et qu'ils se scandaliseront au point de ne pas acheter cette bouteille. »

Même son de cloche auprès de plus petits embouteilleurs comme Nutrino, au Saguenay. « C'est une très mauvaise idée, croit Denis Brassard, directeur du secteur lait et eau. À Toronto, on le voit bien. Les camions de récupération sont complètement congestionnés par ces nou-



DAMIAN DOVARGANES, PHOTO ASSOCIATED PRESS

Boudant l'eau du robinet, plusieurs consommateurs ne jurent plus que par l'eau embouteillée, qu'ils jugent plus sécuritaire.

velles bouteilles que le commun des mortels est incapable d'écraser. »

M. Brassard note qu'une bonbonne traditionnelle (polycarbonate) peut être réutilisée jusqu'à 70 fois avant d'être jetée au recyclage. « Cela signifie qu'il me faudrait 314 camions de plus par année pour transporter la même quantité d'eau, déplore-t-il. En d'autres mots, il faudrait 628 voyages supplémentaires

« C'est ridicule et inacceptable. On avait un système qui avait fait ses preuves et on s'appête à le remplacer par quelque chose qui ne peut que nuire à l'environnement. »

res dans le parc des Laurentides ! C'est épouvantable ! »

Autre problème : les taux de recyclage au Québec par le bac de récupération sont très bas, autour de 26 %. Voilà une des raisons qui incitent le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, à prévenir les éventuels impacts de cette mise en marché. Le projet de loi

qu'il entend déposer très prochainement pour imposer une consigne aux bouteilles d'eau (voir autre texte) contiendra en effet des dispositions « pour préserver le marché des contenants à remplissage multiple ».

Ainsi, selon les informations obtenues, le nombre de contenants à remplissage unique d'eau de plus de quatre litres qu'une entreprise mettra sur le marché ne devra pas

gation. Voyant ses parts de marché s'effondrer en Ontario en l'espace d'un seul été, l'entreprise n'a pas hésité ces dernières semaines à s'équiper en Italie pour être la première à amener cette technologie au Québec.

« C'est certain que d'un point de vue environnemental, il y a moins de déchets avec une bouteille que l'on peut remplir, reconnaît le président, Daniel Colpron. Mais vous savez, il faut vivre à son époque... »

Amaro fait valoir que ce virage est rendu d'autant plus nécessaire que les clients et les épiciers l'exigent. « Le client aime les bouteilles neuves, étincelantes, plutôt que les bouteilles égratignées, note M. Colpron. L'épicier, pour sa part, aime bien l'idée de ne pas avoir à faire la manutention des bouteilles consignées. Ça prend de la place et ce n'est pas rentable. »

Tout cela s'est en effet vérifié en Ontario. La nouvelle bonbonne n'a été lancée qu'en juin par Fernbrook Springs et, déjà, Costco ne veut plus rien savoir des anciennes bouteilles. A&P et Dominion sont en train de faire le même choix.

excéder 37,5 % du nombre total de gros contenants vendus en une année. Dans le cas contraire, une redevance devra être versée au Fonds vert, une enveloppe prévue dans le Plan de développement durable actuellement à l'étude.

Chez Amaro, l'embouteilleur propriétaire de cette nouvelle bouteille de 15 litres, on explique que ce virage était devenu une véritable obli-

POLITIQUE

Les libéraux lèvent le ton

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – À Les libéraux de Paul Martin durcissent le ton à l'endroit des souverainistes du Québec dans l'espoir de faire des gains dans le reste du Canada.

Les députés libéraux fédéraux du Québec, à l'instar du premier ministre Paul Martin, ont dénoncé avec véhémence les propos du nouveau chef du Parti québécois, André Boisclair.

Quelques jours après son élection à la tête du PQ, le nouveau chef avait déclaré qu'un futur gouvernement Boisclair ne se sentirait pas lié par la Loi sur la clarté, au lendemain d'une victoire référendaire sur la souveraineté.

Les propos de M. Boisclair ont fait bondir le premier ministre Martin. « La déclaration de M. Boisclair représente un rejet de l'autorité de la loi, a déclaré M. Martin dans un communiqué dimanche soir. C'est inacceptable et devrait être reconnu comme tel par tous ceux qui croient en l'intégrité du processus démocratique et en l'autorité de la loi. Ceci sera un test de l'engagement du Bloc québécois face au respect de l'autorité de la loi. »

Le ministre des Transports, Jean Lapierre, en a remis en déclarant que cette loi devait être respectée et que M. Boisclair ne pouvait l'ignorer. Pourtant, lors de son retour sur la scène politique en février 2004, M. Lapierre avait lancé sans détour que cette loi était « inutile ».

Bombardé de questions à ce sujet hier à la sortie des Communales, le ministre Lapierre a une fois de plus remis en doute l'obligation d'avoir recours à cette loi. « J'ai toujours dit et je répète que je pense que nous allons battre M. Boisclair au moment de l'élection générale et nous n'aurons pas à passer à travers un référendum. »

Sa collègue des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, a pour sa part qualifié les propos du chef péquiste de « déclaration inacceptable » et lancé quelques flèches à l'endroit du chef bloquiste Gilles Duceppe en lui reprochant d'être demeuré silencieux depuis le début de cette histoire. « Elle se demande pourquoi je n'ai pas répondu, c'est bien simple, on ne m'a pas posé la question, a répliqué M. Duceppe à la sortie des Communales. Je ne vois pas en quoi les parlementaires de l'Assemblée nationale seraient incapables de déterminer la clarté d'une question alors que ceux qui siègent ici seraient capables. »

Même le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a critiqué l'attitude des libéraux.



Bruno Labonté (à droite) a été invité à trois reprises à accompagner son patron, le ministre Pierre Pettigrew, lors de voyages officiels à l'étranger, comme ici en Europe.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Pettigrew retrouve son chauffeur

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a retrouvé son chauffeur habituel il y a quelques jours, celui-là même qui avait été invité à accompagner son patron à trois reprises lors de voyages officiels à l'étranger sans avoir de mission particulière à accomplir.

L'affaire avait créé bien des ennuis au ministre Pettigrew, qui s'était défendu d'avoir dilapidé les fonds publics, soit quelque 10 000 \$ pour couvrir les dépenses de M. Labonté, alléguant que son chauffeur l'avait accompagné en Europe et en Amérique latine en tant que « conseiller personnel de sécurité ». L'opposition avait repoussé ces

explications et avait profité de l'occasion pour se moquer du ministre.

Le mois dernier, La Presse avait appris que le chauffeur en question, Bruno Labonté, avait été muté à sa demande à un poste de « messenger » au cabinet du ministre. M. Labonté conservait son salaire et son rang de fonctionnaire et pouvait réintégrer son poste « au moment de son choix ». Selon le cabinet de Pierre Pettigrew, M. Labonté avait besoin d'un peu de temps pour régler certaines affaires personnelles. On nous assurait également que ce changement de tâche n'avait rien à voir avec les voyages gratuits du chauffeur ni avec une quelconque rétrogradation du fonctionnaire.

Or, Bruno Labonté a maintenant retrouvé le volant de la

voiture ministérielle et son titre de chauffeur officiel du ministre, a confirmé un porte-parole au cabinet de Pierre Pettigrew.

Encore la semaine dernière, l'affaire du chauffeur « agent de sécurité » suscitait les quolibets du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui commentait les esclandres récents du ministre Pettigrew, en particulier l'accusation de « losers » qu'il a lancée aux chefs successifs du Parti québécois au lendemain de l'élection d'André Boisclair.

Interrogé sur cette question par les journalistes, Gilles Duceppe avait répondu, en parlant du ministre : « Je ne sais pas ce qu'il lui arrive ces temps-ci, mais depuis qu'il a perdu son chauffeur, il semble être tout excité, plus rien ne va. C'est peut-être le temps qu'ils le rappellent pour qu'on le calme un peu. »

Les vœux de Gilles Duceppe ont donc été entendus. Les partis de l'opposition n'en continuent pas moins de réclamer du chef de la diplomatie canadienne qu'il rembourse de sa poche les dépenses encourues pour les voyages de son protégé.

Le Parti conservateur, par l'entremise du député Rahim Jaffer, a commenté en ces termes hier le retour de Bruno Labonté auprès du ministre Pettigrew : « On reconnaît bien ici les bonnes vieilles habitudes libérales : on tente de faire oublier les histoires d'abus en laissant retomber la poussière et on s'imagine que les Canadiens vont oublier. Mais les Canadiens n'oublieront pas la corruption libérale aux prochaines élections. Peut-être même que Pettigrew n'aura plus de chauffeur après la prochaine élection. »



CUIR SANS FRAIS

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

VOLVO XC70 ET XC90 2006 CUIR GRATUIT ET ESPACE À REVENDRE.

VOICI UNE OFFRE QUI VAUT SON PESANT D'OR. EN CE MOMENT, VOUS POUVEZ PROFITER DE TOUT L'ESPACE QUE VOUS OFFRENT LES VOLVO XC70 ET XC90 AVEC EN PLUS LE LUXE DE SIÈGES EN CUIR, SANS FRAIS. ROULEZ CONFORTABLEMENT AU VOLANT D'UNE XC70 TOUT ÉQUIPÉE POUR 559 \$ PAR MOIS OU D'UN XC90 POUR 639 \$ PAR MOIS. LES DEUX POSSÉDENT LE SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT LE PLUS INTELLIGENT AU MONDE, AVEC TECHNOLOGIE INSTANT TRACTIONTM. RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO DÈS AUJOURD'HUI POUR PROFITER DE CETTE OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE.

MODÈLES 06

VOLVO
pour la vie

XC70 2006

- Traction intégrale
- Contrôle électronique de la température à deux zones
- Sièges chauffants
- Intérieur en cuir
- Boîte de vitesses à 5 rapports Geartronic

À PARTIR DE **559 \$*** PAR MOIS. 39 MOIS.

0 \$* ACOMPTÉ

À PARTIR DE **639 \$*** PAR MOIS. 39 MOIS.

- Traction intégrale
- Contrôle électronique de la température à deux zones
- Sièges chauffants
- Intérieur en cuir
- Contrôle de stabilité
- anti-retournement

XC90 2.5T 2006

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvopointeclair.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

VOLVO DE BROSSARD
9400, rue Paré, Brossard
(514) 737-6666
www.volvobrossard.net

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

*Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Offre valide pour les Volvo XC70 A/XC90 2.5T AWD A 2006 (prix incluant le transport et préparation de 1 295 \$); 559,30 \$/639,33 \$ par mois ; terme de 39 mois avec un acompte de 0 \$/0 \$. (Les prix seront ajustés en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Ltée). La première mensualité comprenant les taxes, l'inscription au RDPRM de 48,66 \$ et le dépôt de garantie sont dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour la durée du bail (0,16 \$ par km supplémentaire) Taux d'intérêt annuel : 3,10 %/2,95 %. Total des mensualités : 21 812,70 \$/24 933,87 \$. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Valeur de rachat en fin de bail : 28 328,85 \$/30 118,80 \$. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre se termine le 30 novembre 2005. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2005 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.



VINCENT MARISSAL

Prêt, pas prêt, on y va

Vous n'y croyez pas. En fait, personne n'y croit, même pas les chroniqueurs dont c'est le travail d'expliquer pourquoi ça va arriver. Pourtant, à moins d'un cataclysme, nous serons bel et bien en campagne électorale dans une semaine.

Et pas n'importe quelle campagne électorale. Une campagne de 55 jours, comme dans le bon vieux temps (la loi stipule 36 jours minimum), qui fera le pont par-dessus le temps des Fêtes, qui devra donc faire une pause pour débarrasser les cadeaux, qui nous offrira quatre débats des chefs et qui culminera quelque part vers la mi-janvier, moment béni de l'année où il fait -22 sans vent et où il fait noir à 16h. Tout ça, en plus, pour en arriver, vraisemblablement, au même résultat à la Chambre des communes. Bref, une campagne électorale dans la joie et l'allégresse.

Mais bon, c'est le risque avec un gouvernement minoritaire. On a assez répété, en juin 2004, que ce gouvernement ne durerait guère plus de 18 mois, c'est à croire que l'opposition a voulu nous donner raison. Il y a des fois, tout de même, où on préférerait avoir tort.

C'est donc dans l'incrédulité ambiante que les avions (déjà réservés) et les bus de campagne (au garage ces jours-ci pour les modifications d'usage) quitteront Ottawa la semaine prochaine,

probablement mercredi. Ce sera une campagne en deux parties : d'abord jusqu'au 23 décembre, un genre de période de réchauffement, suivi d'une pause jusqu'au 3 janvier. Ce n'est qu'après, soit jusqu'au jour du vote, le 16 ou 23 janvier, que la « vraie » campagne aura lieu. Avant, les électeurs auront la tête ailleurs, ce qui se comprend. « Va falloir être prudent, expliquait hier un député libéral. Les gens n'auront pas envie de nous voir pendant le temps des Fêtes. Même au restaurant du

On a assez répété, en juin 2004, que ce gouvernement ne durerait guère plus de 18 mois, c'est à croire que l'opposition a voulu nous donner raison. Il y a des fois, tout de même, où on préférerait avoir tort.

coin, faudra être discret. »

C'est donc dire que la vraie campagne, celle qui pourrait influencer le cours du vote, ne durera en fait que 13 à 20 jours. Mais puisqu'il faut y aller, semble-t-il, les partis sont prêts. Pas seulement pour la logistique, pour le recrutement aussi, même si les principaux partis nous réservent peu de surprise.

Au Québec, la plus grande surprise viendra des libéraux. Après avoir gravité en orbite autour du Parti libéral depuis des mois (son nom a beaucoup circulé pour le poste de gouverneur général), Marc Garneau se posera finalement dans Vaudreuil, circonscription coincée entre l'ouest de Mon-

tréal et l'Ontario. Paul Martin misera sur le célèbre astronaute pour reprendre cette circonscription traditionnellement libérale, mais remportée par la bloquiste Meili Faille par 3000 voix en juin 2004. Il s'agit d'une bonne prise pour les libéraux qui ont perdu beaucoup de leur pouvoir d'attraction à cause du scandale des commandites.

Heureusement pour Paul Martin, ses 21 députés au Québec (incluant lui-même) se représentent, y compris Lucienne Robillard que

les rumeurs envoient à la retraite ou au Sénat depuis plus de cinq ans. Au moins une ancienne ministre battue en 2004, Hélène Scherrer, se représente (dans Louis-Hébert).

Pour le Bloc québécois, c'est encore plus simple, puisque 52 des 54 députés élus en 2004 se représentent. Seuls Marcel Gagnon, celui qui a pris aux libéraux la circonscription de Jean Chrétien, et Stéphane Bergeron (candidat du Parti québécois à l'élection partielle dans Verchères le 12 décembre) ne défendront pas leur siège aux Communes.

Reste donc 23 circonscriptions, dont une quinzaine sont imprenables pour le Bloc, ce qui limite sé-

rieusement le recrutement. Les deux plus gros noms à surveiller seront Vivian Barbot dans Papi-neau (la circonscription de Pierre Pettigrew) et Jacques Léonard dans Outremont contre Jean Lapierre. Le lieutenant de Paul Martin au Québec en aura d'ailleurs plein les bras. En plus du paisible Jacques Léonard, il affrontera aussi le flamboyant Léo-Paul Lauzon chez les néo-démocrates. Pas de doute, la campagne ne sera pas triste dans Outremont.

Par ailleurs, le Bloc fantasme à

Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick, aurait songé à se présenter pour les conservateurs de Stephen Harper, mais son gouvernement a perdu la semaine dernière une élection partielle cruciale. N'ayant plus qu'un siège de majorité à Fredrickton, M. Lord condamnerait son propre gouvernement s'il décidait de faire le saut. Dommage pour lui, parce que le départ à la retraite de la colorée ministre libérale Claudette Bradshaw libère un bon siège à Moncton.

Outre Mme Bradshaw, les anciens ministres libéraux John Efford et David Anderson quittent la politique. Le NPD perd sa conscience, Ed Broadbent, qui part prendre soin de son épouse malade.

Les conservateurs, eux, devront se passer de deux vétérans députés de Colombie-Britannique : John Reynolds, un gentleman qui a su garder le fort conservateur pendant le processus d'union de la droite, et de Randy White, un réformiste mal à l'aise dans ses nouveaux habits conservateur. Son départ chagrinerait plus Paul Martin que Stephen Harper. En 2004, Randy White avait en effet rendu un fier service aux libéraux en affirmant qu'il fallait réécrire la Charte des droits et libertés pour en limiter les effets.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

Élections : la motion du NPD adoptée aux Communes

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — La motion du Nouveau Parti démocratique demandant la dissolution du Parlement au début du mois de janvier pour un scrutin en février a été adoptée hier aux Communes par un score de 167 à 129.

Cette offensive menée par les trois partis d'opposition, qui veulent provoquer la chute du gouvernement tout en évitant de se lancer en campagne pendant la période des Fêtes, restera toutefois lettre morte puisque les troupes de Paul Martin n'ont pas l'intention d'obtempérer. Les 129 députés libéraux présents en Chambre, sur un total de 133, ont tous voté contre la motion. Mais celle-ci a reçu l'appui de tous les députés conservateurs, bloquistes et néo-démocrates. Bien qu'elle ait été adoptée, le gouvernement n'est toutefois pas tenu de s'y plier puisqu'il ne s'agit pas d'une motion de défiance.

Le compte à rebours annonçant le début de la prochaine campagne électorale est toutefois commencé. Les conservateurs de Stephen Harper répliqueront aux libéraux en déposant jeudi aux Communes une motion de défiance qui sera soumise au vote le lundi 28 novembre. Le premier ministre devra alors se rendre chez la gouverneure générale pour lui demander de dissoudre le Parlement et le pays devrait être plongé dans une campagne électorale au cours des jours qui suivront. Le

scrutin devrait avoir lieu le 16 ou le 23 janvier.

Lundi prochain

« La motion adoptée par la Chambre donne la possibilité à M. Martin d'éviter de déclencher des élections pendant la période des Fêtes », a déclaré le chef conservateur Stephen Harper à l'issue du vote, hier soir.

M. Harper a une fois de plus tendu la main au premier ministre en lui rappelant qu'il avait jusqu'à lundi prochain pour prendre en considération le compromis proposé par l'opposition.

« Ce qui s'est passé ce soir est assez exceptionnel, a souligné pour sa part le chef du NPD, Jack Layton. La majorité de députés en Chambre ont offert un compromis intéressant au premier ministre.

Maintenant, il n'en tient qu'à lui de refuser ou d'accepter. »

Quelques heures avant le vote, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe ne semblait pas se bercer d'illusion quant à l'attitude des libéraux. « S'ils étaient responsables, (ils accepteraient la proposition). Mais comme ils sont irresponsables, je ne pense pas qu'ils vont en tenir compte. »

En effet, depuis la semaine dernière le premier ministre Paul Martin ne cesse de répéter qu'il honorera son engagement visant à déclencher les hostilités 30 jours après le deuxième dépôt du rapport Gomery, prévu au début du mois de février.

« Ce sont des vœux pieux, a lancé le ministre des Transports, Jean Lapierre, après le vote. Le NPD essayait de se donner un rôle pour déclencher les élections. Ils n'ont pas ce pouvoir-là et ils ne l'auront jamais. »

FLOWING LINES
Signature Kaufmann de Suisse

Bague de diamants à quadruple Cascades en or 18 ct.

KAUFMANN de SUISSE
JOAILLER DEPUIS 1954

MONTRÉAL 2195 Rue Crescent 514 848-0595
NEW YORK, NY 785 Madison Ave. 212 249-5700
PALM BEACH, FL 210 Worth Avenue 561 832-4918

www.kaufmanndesuisse.ca

offrir
voeux
magie
fêter
amour

LE PYJAMA FINETTE CARREAUX GÉO 29.95
Un grand classique chez Simons, une exclusivité signée La Guèpière, que toutes adorent pour la douceur du pur coton brossé, sa chaleur enveloppante. Liséré ruban en contraste, taille élastique. Tons de rouge et rose. P.m.g.tg.

LE PEIGNOIR PLUIE D'ÉTOILES 39.95
Un peignoir doudou, incroyablement léger et souple avec son tricot de coton doublé de fibre micropolaire ouatinée. Un cadeau exclusif de La Guèpière sûrement très apprécié. Blanc sur bleu ou rose. P.m.g.tg. Rég. 65.00 Pyjama 35.00

LA CHEMISE DE NUIT PETITS MOUTONS 19.99
Douce finette pur coton, confort total d'une longue robe de nuit lisérée de satin, fendue sur les côtés. Moutons blancs sur fond rose. P.m.g.tg. Une exclusivité La Guèpière dans la boîte-cadeau Simons.

LA MULE SUÈDE RUBAN JACQUARD 19.99
Un cadeau toujours apprécié dans la boîte Simons. Une essentielle pour la détente, en suède véritable, ruban en contraste sur noir, gris, marine. Pointures 5 à 10. Rég. 30.00

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

Le certificat-cadeau Simons... C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

POLITIQUE

SURPLUS FARAMINEUX EN ALBERTA

Ottawa craint la jalousie des autres provinces

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement Martin craint comme la peste que les faramineux surplus qu'empoche l'Alberta, grâce à la flambée des prix du pétrole, sème la zizanie entre les provinces. Des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information démontrent que cette question sème l'inquiétude dans les rangs des libéraux de Paul Martin, à la veille d'élections géné-

rales. Les fonctionnaires du ministère des Finances ont en effet préparé une série de notes à l'intention des ministres les plus influents du gouvernement Martin afin qu'ils répondent d'une seule voix sur cette question. « La jalousie n'a pas été à l'origine de la construction de ce pays », affirme-t-on dans l'un des documents daté du 9 septembre 2005. « Ce gouvernement n'abordera pas ce dossier selon une approche qui pourrait créer la division dans ce pays. »

La crainte au cabinet du premier ministre, c'est de voir certaines provinces faire pression sur Ottawa afin de forcer l'Alberta à partager ses revenus de plus en plus abondants provenant de l'exploitation des hydrocarbures. Une telle mesure ressemblerait au défunt programme national de l'énergie de Pierre Elliott Trudeau qui déléstait l'Alberta d'une bonne partie de ses revenus. Depuis son arrivée au pouvoir, Paul Martin tente par tous les moyens de faire des gains dans les provinces de l'Ouest. Il est allé jusqu'à tenir des retraites du cabinet en Colombie-Britannique et au Manitoba pour courtiser les électeurs de ces régions généralement acquises au Parti conservateur.

En effet, il reconnaît qu'il existe un déséquilibre fiscal à l'avantage d'Ottawa, un langage que le premier ministre Paul Martin se garde bien d'utiliser en public. Concrètement, les contribuables albertains versent dans les coffres d'Ottawa 7,8 milliards de dollars de plus que ce qu'ils obtiennent en services du gouvernement fédéral.

WWW.GABRIEL.CA

LA C.S.X. 2006 EST ARRIVÉE VENEZ L'ESSAYER !

ACURA TSX

328\$ PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,9% Taux de location ou de financement

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



VENTES FINALES 2005. INVENTAIRE LIMITÉE. LUXE ET PERFORMANCE ILLIMITÉS.

L'ACURA TSX Moteur i-VTEC[™] de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur de DC et 8 haut-parleurs

ACURA acura.ca

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS ISO 9001

Votre satisfaction est notre fierté!

WWW.ACURAGABRIEL.COM

LIGNE MONTRÉAL: 514-875-3998

4648, Boul. Saint-Jean, D.D.O.

(514) 696-7777



Dans les documents obtenus par *La Presse*, on s'efforce donc de démontrer que la nouvelle richesse de l'Alberta profite à tous les Canadiens, peu importe où ils vivent. Ainsi, on soutient :

> Que la croissance de l'économie albertaine contribue à une forte économie nationale qui favorise une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens. Cette croissance favorise la création d'emplois, les investissements privés et l'innovation.

> Que tous les Canadiens profitent de la prospérité albertaine grâce aux impôts

> Enfin, Ottawa insiste sur le fait que les revenus provenant des ressources naturelles fluctuent énormément et qu'ils peuvent s'effondrer aussi rapidement qu'ils ont augmenté. D'ailleurs, dans les mêmes documents, le gouvernement fédéral admet que l'Alberta est une vraie vache à lait pour la fédération canadienne.

CINÉMA TOUS LES SCÉNARIOS...

Tous les samedis dans LA PRESSE

1,5 milliard pour le bois d'oeuvre

Ottawa annoncera un programme d'aide jeudi

PHILIPPE MERCURE

Ottawa avait promis d'aider le secteur canadien du bois d'oeuvre, voi-

là qu'à l'approche des élections, il annoncera l'injection de 1,5 milliard de dollars pour soutenir les producteurs canadiens. Selon Radio-Canada, le programme d'aide promis le 31 octobre dernier par le ministre des Ressources naturelles, John McCallum, se chiffrera à 1,5 milliard de dollars sur cinq ans. L'annonce serait faite jeudi aux gouvernements du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick. Les producteurs de bois d'oeuvre canadiens ont versé plus de cinq milliards de dollars depuis que les États-Unis ont commencé à imposer des droits de douanes en 2002. Le Canada a gagné plusieurs causes devant l'Organisation mondiale du commerce, ainsi qu'un appel extraordinaire auprès de l'Accord de libre-échange nord-américain. Mais les États-Unis ont aussi remporté certaines causes, et soutiennent que les provinces subventionnent l'industrie en maintenant les droits de coupe à un niveau peu élevé. Selon Radio-Canada, l'aide inclurait 800 millions de dollars en garanties de prêts et 100 millions en mesures d'urgence afin de faire patienter les institutions financières. On investirait 300 millions en recherche et développement, et 60 millions pour exploiter de nouveaux marchés; 150 millions seraient aussi accordés aux collectivités touchées pour les aider à diversifier leurs activités.

Captez l'émotion avec Canon

Le Grand Chef de la photographie vous invite à venir rencontrer le représentant **Canon** pour une démonstration personnalisée! **VENDREDI 25 NOVEMBRE de 16h à 21h et SAMEDI 26 NOVEMBRE 10h à 17h.**

PowerShot SD450

INCLUANT un étui en cuir et une pile supplémentaire (une valeur de 70\$)

499⁹⁹\$

Beaucoup de qualité dans un boîtier ultramince qui allie substance et style.

- Résolution de 5 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Écran ACL de 2,5"

PowerShot A620

INCLUANT un étui en cuir et un chargeur (une valeur de 70\$)

529⁹⁹\$

Un appareil conçu pour votre plaisir de photographier.

- Résolution de 7,1 mégapixels
- Zoom optique 4x
- Écran ACL de 2" à angle variable

EOS Rebel XT

INCLUANT un sac de transport et une carte 512 Mo Lexar (une valeur de 130\$)

1 149⁹⁹\$

Pratique, facile d'utilisation et rendement sans compromis.

- 8 mégapixels
- 3 images / seconde
- Mise au point à 7 zones

Avec tout achat d'appareil photo, recevez...

25\$ d'impression photo

20\$ de rabais sur un Atelier de formation

+ 1 mini-trépied + 1 cadre-clip 5"x 7"

+ 1 ensemble de nettoyage


+ 1 CD d'impression photo

(une valeur totale de 75\$)

L.L.Lozeau LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert Montréal (Québec) www.lozeau.com 514.274.6577 1.800.363.3535

Photos peuvent différer Valide jusqu'au 6 décembre 2005



22 NOVEMBRE : JOURNÉE NATIONALE DES CHARGÉ-ES DE COURS

DES MILLIERS D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES QUI RAYONNENT, PARTOUT AU QUÉBEC

fneeq CSN

Au tour de Jean Pelletier d'attaquer le rapport Gomery

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — Jean Pelletier emboîte le pas à son ancien patron, Jean Chrétien, et conteste à son tour les conclusions du rapport du juge John Gomery sur le scandale des commandites.

M. Pelletier a mandaté ses avocats de « prendre toutes les mesures appropriées » devant la Cour fédérale pour invalider les conclusions sévères que le juge Gomery a tirées à son endroit dans son rapport cinglant publié le 1^{er} novembre.

L'ancien chef de cabinet de Jean Chrétien confirme ses intentions dans une lettre ouverte au juge Gomery publiée aujourd'hui dans *La Presse*. Il soutient avoir la ferme intention de rétablir ce qu'il a le plus cher au monde : sa réputation.

En tout, trois hommes influents du règne libéral de Jean Chrétien contestent l'impartialité du juge Gomery devant les tribunaux : l'ancien premier ministre lui-même, Jean Pelletier et l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano. Ce dernier a en effet confirmé à *La Presse* hier qu'il compte aussi attaquer la crédibilité du juge Gomery devant la Cour fédérale.

« J'ai complété l'étude de mes options en ce qui concerne les suites à donner à votre rapport dont je continue à rejeter énergiquement les principales conclusions. Le contexte même des travaux de votre commission, que vous n'avez pas hésité à qualifier avec désinvolture de *best show in town* au cours de vos entretiens avec les médias, continue de susciter la perplexité quant à votre objectivité tout au long du processus », écrit M. Pelletier dans sa lettre.

Il ajoute que s'il a mis du temps



Jean Pelletier témoignait devant la commission Gomery sur le scandale des commandites, le 30 mai dernier.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

à annoncer ses intentions au sujet du verdict « aussi injuste qu'erratique » du juge Gomery, cela s'explique par deux facteurs : le temps et l'argent.

« Pas un instant depuis que vous avez déposé les conclusions de vos travaux, je n'ai pu me résigner à l'idée de laisser se répandre, sans répliquer, cette immense tache sur ma réputation demeurée jusque-là impeccable au bout d'une vie presque entièrement dédiée au service public », affirme M. Pelletier, qui a aussi été maire de Québec.

Dans sa lettre, il juge « ahuris-

sant » que le commissaire Gomery l'ait blâmé en se fondant essentiellement sur le témoignage de Charles Guité. D'autant plus que le commissaire a décrit M. Guité, qui était responsable du programme de commandites, comme « un homme sans scrupules ».

M. Pelletier rejette également l'idée qu'il a géré le programme à partir du cabinet du premier ministre et souligne que dès lors que des problèmes de gestion ont été évoqués, le gouvernement a confié les cas les plus troublants à la GRC et a demandé aussi à la vérificatrice générale de faire enquête.

M. Pelletier reproche enfin au juge de ne pas comprendre les rôles respectifs de l'appareil politique et de l'appareil de la fonction publique.

« Je suis convaincu qu'un regard plus objectif et mieux informé du rapport complexe entre l'appareil politique et celui de la fonction publique rejettera le blâme que vous m'avez attribué et rendra justice à ma longue carrière au service de mes concitoyens et concitoyennes », conclut-il.

M. Pelletier a été congédié de son poste de président du conseil d'administration de VIA Rail le

1^{er} mars 2004 pour avoir tenu des propos désobligeants à l'endroit de Myriam Bédard après que l'ancienne championne olympique l'eut mêlé au scandale des commandites.

Vendredi, la Cour fédérale a annulé cette décision du gouvernement Martin, annoncée quelques semaines avant le déclenchement des dernières élections fédérales. Dans son jugement, le juge Simon Noël a soutenu que M. Pelletier avait été traité de manière inéquitable par le gouvernement Martin puisqu'on ne lui avait pas donné l'occasion de s'expliquer avant de le congédier.

À cet égard, le ministre des Transports, Jean Lapierre, a annoncé hier qu'il permettra finalement à M. Pelletier de s'expliquer. Toutefois, le gouvernement n'a pas l'intention de le renommer à la tête de VIA Rail.

« Les motifs qui existaient en mars 2004 pour destituer M. Pelletier sont toujours valables. C'est pourquoi j'ai entamé un processus pour permettre à M. Pelletier d'être entendu quant aux raisons pour lesquelles il ne devrait pas être destitué pour ces motifs », a dit M. Lapierre aux Communes.

Du même souffle, le ministre a ajouté ceci : « Or, il est évident que M. Pelletier n'a plus notre confiance pour présider le conseil de VIA Rail. »

À la suite de son congédiement, M. Pelletier a intenté deux poursuites, une de 3 millions de dollars contre le gouvernement fédéral et VIA Rail pour atteinte à sa réputation, et une de 700 000 \$ contre Stephen Owen, ancien ministre des Travaux publics, également pour atteinte à sa réputation.

AUTRE TEXTE

Voir aussi la lettre de Jean Pelletier publiée en page A19.

LES JEUNES QUI ENFLETTENT SEUS SERTENT!
1866-99-Coeur
Les Auberges du coeur
www.aubergesducoeur.com
Maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté et sans abri

Vieux-Québec en forfait

Forfait gastronomique

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- 1 souper / table d'hôte à « La Table du Manoir »
- Accès à la piscine intérieure / sauna / club santé
- Frais de service

A partir de **185\$**
PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS

Valide jusqu'au 7 mai 2006

HOTEL MANOIR VICTORIA
44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

Découvrez le **Spa du Manoir!**

RX 330 2006

LE SEUL LUXE QU'IL NE VOUS OFFRE PAS, C'EST CELUI DE GASPILLER L'ESSENCE.

LOCATION 48 MOIS

438\$ / MOIS

3,9%*

MODÈLE HYBRIDE DISPONIBLE

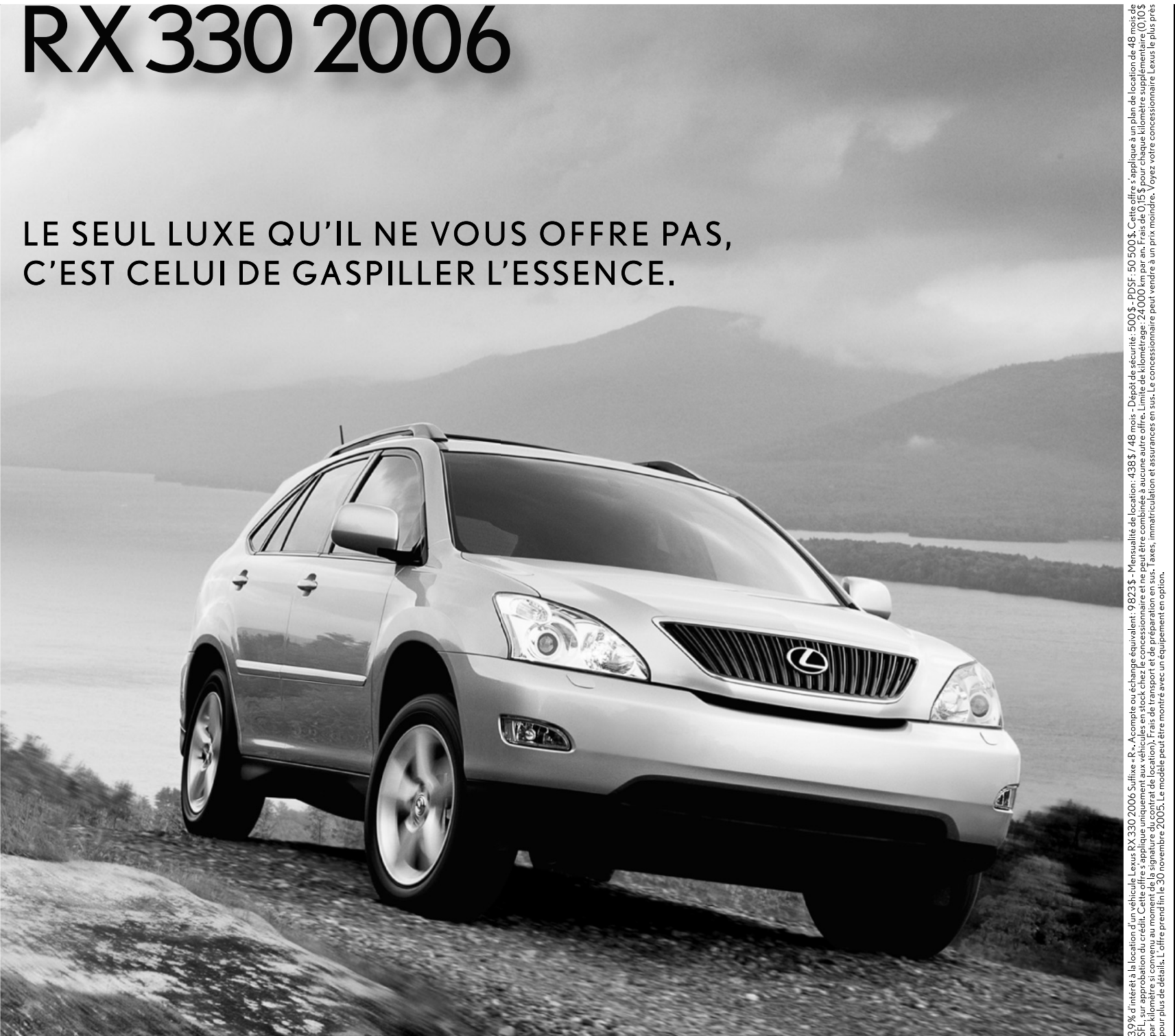
GABRIEL LEXUS
3303, CÔTE DE LIESSE, ST-LAURENT
(514) 747-7777
VENTES@GABRIELLEXUS.CA

PRESTIGE LEXUS
5770, BOUL. TASCHEREAU, BROSSARD
(450) 923-7777
VENTES@PRESTIGELLEXUS.CA

SPINELLI LEXUS
561, BOUL. ST-JOSEPH, LACHINE
(514) 634-7171 1 800 352-6111
VENTES@SPINELLILEXUS.CA

VIMONT LEXUS
255, BOUL. ST-MARTIN EST, LAVAL
(450) 668-2710 1 800 625-3987
VENTES@VIMONTLEXUS.CA

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.



3,9% d'intérêt à la location d'un véhicule Lexus RX 330 2006 Suffice-IR. - Acompte ou échange équivalent: 9 823\$. - Mensualité de location: 438\$ / 48 mois. - Dépot de sécurité: 500\$. - PDSF: 50 500\$. Cette offre s'applique à un plan de location de 48 mois de PLS, sur approbation du crédit. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peut être combinée à aucune autre offre. Limite de kilométrage: 24000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ pour plus de détails). L'offre prend fin le 30 novembre 2005. Le modèle peut être montré avec un équipement en option. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près.

RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Les adieux de Monsieur Livre

On aurait dit une fin arrangée avec le gars des vues. Une fin comme on en lit dans les livres. Henri Tranquille, celui qu'on appelait Monsieur Livre et qui fut le père des libraires au Québec, s'est éteint samedi après avoir fait un dernier tour de piste au Salon du livre de Montréal.

N'est-ce pas là une mort extraordinaire? disait hier Jean-Claude Germain, qui était aux côtés d'Henri Tranquille au moment de sa dernière apparition publique, jeudi. «Quand on fait du théâtre, tout le monde rêve, d'une certaine manière — les acteurs, surtout — de mourir comme Molière, sur la scène ou en sortant de scène. Et d'une certaine façon, Henri est mort en sortant de la plus grande librairie à Montréal, c'est-à-dire le Salon du livre de Montréal.»

Je n'ai pas connu Henri Tranquille. Je n'étais même pas née à l'époque où il était ce fascinant libraire en colère de la rue Sainte-Catherine. Je ne l'ai pas connu, mais j'aurais aimé le connaître comme l'ont connu, par exemple, Jean-Claude Germain et toute une génération de collégiens ayant eu la chance de fréquenter sa librairie dans ces années de Grande Noirceur qu'il illuminait.

La librairie Tranquille, donc. Sise d'abord, au 67, rue Sainte-Catherine Ouest, en plein Red Light, juste à côté de ce qui est maintenant la Place des Arts, avant de déménager rue Saint-Denis, puis avenue du Mont-Royal. Une librairie dont le

libraire, contrairement à ce qu'invoque son nom, n'était pas tranquille du tout, rappelle Jean-Claude Germain, qui a commencé à fréquenter l'endroit dans les années 50. «La chose extraordinaire avec Henri, c'est d'abord ce nom-là. On parle de la Révolution tranquille. Et Tranquille avait le nom «Tranquille». Mais au fond, il nous montrait qu'une révolution tranquille, c'était tout sauf tranquille. C'était très, très passionné.»

Un libraire pas tranquille dans le décor alangui de l'époque, dans cette «société complètement endormie où les trois quarts du monde étaient à genoux à réciter le chapelet le soir», ça faisait forcément du bien, observe Jean-Claude Germain. Ça donnait de l'espoir. «À l'époque, la plupart des librairies étaient assoupies à Montréal. Vous alliez là-dedans et vous aviez l'impression de les déranger. Il n'y avait pas d'intérêt pour le client.»

Mais chez Henri Tranquille, rien de tel. Quand on entra chez lui, ce n'était ni le monastère, ni le Wal-Mart impersonnel du livre que sont aujourd'hui les grandes librairies. Monsieur Livre était un libraire chialeux et passionné. Il connaissait toujours ses livres. Il connaissait souvent ses clients. Sa librairie exigüe de la rue Sainte-Catherine était tout sauf anonyme, se souvient encore Jean-Claude Germain. «Vous aviez un genre de bateau renversé en plein centre avec des présentoirs autour. Henri

marchait de long en large constamment. Il était agressif, il défendait des livres. Il donnait son avis sur les choses. Ça en faisait un endroit très animé.»

Au Salon du livre, la semaine dernière, Henri Tranquille a pu renouer une dernière fois avec cette animation. Il y présentait sa biographie, *Monsieur Livre, Henri Tranquille* écrite par Yves Gauthier (Septentrion). «Je vous présente M. Henri Tranquille. Savez-vous que c'était le plus grand libraire du Québec?» disait aux gens qui le croisaient l'auteur Marc Fisher, ami et compagnon d'échecs du maître libraire depuis 25 ans. Les gens s'arrêtaient. Ils bavardaient.

«Vous savez, Henri Tranquille a lu autant de livres que Simonon a couché avec de femmes! (Simonon s'étant vanté d'avoir couché avec 10 000 femmes)», disait encore en plaisantant Marc Fisher, en guise de présentation, ce qui faisait bien rire Monsieur Livre.

Ce dernier bain de foule au Salon du livre fait dire à Marc Fisher que le plus grand libraire du Québec a eu, malgré tout, une belle mort. «Ce n'est jamais gai de mourir. Mais cette dernière journée, tout le monde venait le féliciter. C'était comme une célébration. Il était vraiment radieux. Quand il souriait, ses yeux s'allumaient.»

Marc Fisher aura été, sans le savoir, le dernier à avoir partagé un repas avec Monsieur Livre, samedi. L'auteur tenait à lui présenter Fredrick D'Anterny, un

ex-libraire qui voulait le rencontrer depuis des années. Il était donc allé chercher Henri Tranquille à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, en après-midi. Ils se sont rendus à la Cage aux Sports, près du Salon du livre. Henri Tranquille s'était mis tout beau pour l'occasion. Il portait son costume. Il arborait aussi fièrement sa croix de l'Ordre national du Québec que lui avait remise Lucien Bouchard.

Pendant le repas, avec humour et lucidité, Henri Tranquille a évoqué des souvenirs. Il a beaucoup parlé de sa femme qu'il aimait tant. «C'était la première fois que je le rencontrais. Et malheureusement la dernière», disait hier Fredrick D'Anterny, qui n'oubliera jamais cette rencontre émouvante.

Puis, Marc Fisher a ramené Henri Tranquille à l'hôpital Saint-Charles-Borromée. Dans la voiture, l'homme de 89 ans lui a parlé un peu de ses inquiétudes face à la mort. Juste avant de le quitter, il lui a demandé une dernière chose. «Vous ne me l'avez pas dédicacé?» a-t-il dit à Marc Fisher à propos de son dernier roman *Le Monastère des millionnaires* qu'il avait adoré.

Il lui a tendu le livre. Marc Fisher, que Monsieur Livre considérait un peu comme son fils adoptif, l'a ouvert et écrit spontanément: «Au grand Henri Tranquille qui reviendra sur terre comme mon fils.»

«Mais je ne suis pas encore mort!» a protesté Henri Tranquille, en lisant la dédicace. Quelques heures plus tard, il s'éteignait.



APARTÉ

HENRI TRANQUILLE (1916-2005)

21 ans

Âge d'Henri Tranquille au moment d'ouvrir sa première librairie

1948

Le manifeste *Refus global* est lancé à la librairie Tranquille

1950

Faisant fi des recommandations de l'Église qui demandait de boycotter le 100^e anniversaire de la mort de Balzac, Henri Tranquille organise pour l'occasion une grande exposition dans sa librairie.

10 000

Nombre estimé de livres lus par Henri Tranquille



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Les agents de police pourraient bien faire leur entrée officielle dans le métro de Montréal dès le mois de janvier.

La police dans le métro

L'implantation prévue pour le 1^{er} janvier

NICOLAS BÉRUBÉ ET SÉBASTIEN RODRIGUE

Les travaux en vue d'implanter la police dans le métro vont bon train, bien qu'aucune entente finale en ce sens n'ait encore été annoncée par la Ville de Montréal, a appris *La Presse*.

La commandante Hélène Charron, du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), a officiellement été nommée responsable de la future unité de police dans le métro le mois dernier. Depuis, M^{me} Charron a visité les installations du service de la surveillance de la Société de transport de Montréal (STM) afin d'évaluer tous les scénarios possibles pour l'implantation de la police dans le métro.

«On fait des visites exploratoires. Tout ce qui est immeuble, technologie et répartition d'appels, est en train d'être analysé. Si on a un *go*, il faut être prêts à ou-

vrir les machines», précise la commandante Charron, qui dirigeait auparavant le poste de quartier 30, dans Saint-Michel.

«Pour le moment, il y a des rencontres de travail entre la Ville, la direction du SPVM et de la STM, dit-elle. C'est certain que les élections ont retardé le dossier, comme bien d'autres. Là, on reprend les travaux.»

Le scénario envisagé pour implanter la police dans le métro comprend la création d'une structure comparable à celle d'un poste de quartier. «Je ne vais pas seulement avoir des agents. Il y aura une structure, avec un lieutenant, une équipe de commandement, une équipe de supervision et de soutien.»

Ententes syndicales

Le nouveau responsable de la sécurité publique à l'hôtel de ville, Claude Dauphin, souligne que les premiers policiers devraient faire

leur entrée officielle dans le métro le 1^{er} janvier, tel qu'annoncé en juin dernier. «L'intention est de commencer de façon graduelle, parce qu'il y a une période de formation à suivre pour les agents», dit-il.

Selon lui, la question de la répartition du budget de la surveillance entre la STM et la police est presque résolue. «Il s'agissait de s'entendre sur les chiffres, c'est réglé à 99 %, il s'agit de s'entendre sur l'entrée graduelle des agents.»

M. Dauphin aura maintenant comme tâche d'harmoniser la convention collective des agents de surveillance et celle des policiers, ce qui s'annonce complexe. «Il faut s'asseoir avec les deux syndicats. Les agents de surveillance ont une protection d'emploi avec clause de remplacement. Il faut négocier pour s'assurer que ça marche, parce que si les syndiqués refusent, on retourne à la case départ», dit-il.

Ski de Fond
Le Spécialiste

Touring • Course • Hors piste

- Cliniques de fartage
- Rabais sur équipement complet
- Grand choix de vêtements et accessoires

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410



Marcel Leboeuf présente la conférence

La passion selon Marcel

du 28 novembre
au 3 décembre 2005
Théâtre d'Aujourd'hui
514-282-3900
www.marcel.ca

MONT BLANC

GLAMOUR

GRETA GARBO SPECIAL EDITION. INSPIRÉ PAR LA VEDETTE DE CINÉMA LA PLUS ÉNIGMATIQUE DU SIÈCLE. \$915

797 RUE STE CATHERINE OUEST (METRO), MONTRÉAL
CARRÉFOUR LAVAL - PLACE LAURIER - MAIL CHAMPLAIN

ALAIN DE REPENTIGNY

MAURICE RICHARD

Les Éditions LA PRESSE

UN LIVRE CAPTIVANT.

En librairie et sur www.cyberpresse.ca/librairie

FAITS ET GESTES

TRANSGÉNIQUE
La culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a doublé dans le monde depuis cinq ans.



Une superficie de 200 millions d'acres est dédiée à l'agriculture transgénétique dans 17 pays, dont 13,5 millions d'acres au Canada, troisième producteur d'OGM après les États-Unis et l'Argentine. De 6% à 7% des cultures dites naturelles

sont contaminées par des OGM poussant à proximité. Déjà 56% du soya, 28% du coton, 19% du colza et 14% du maïs sont cultivés avec des OGM.
— François Berger

Source : International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications

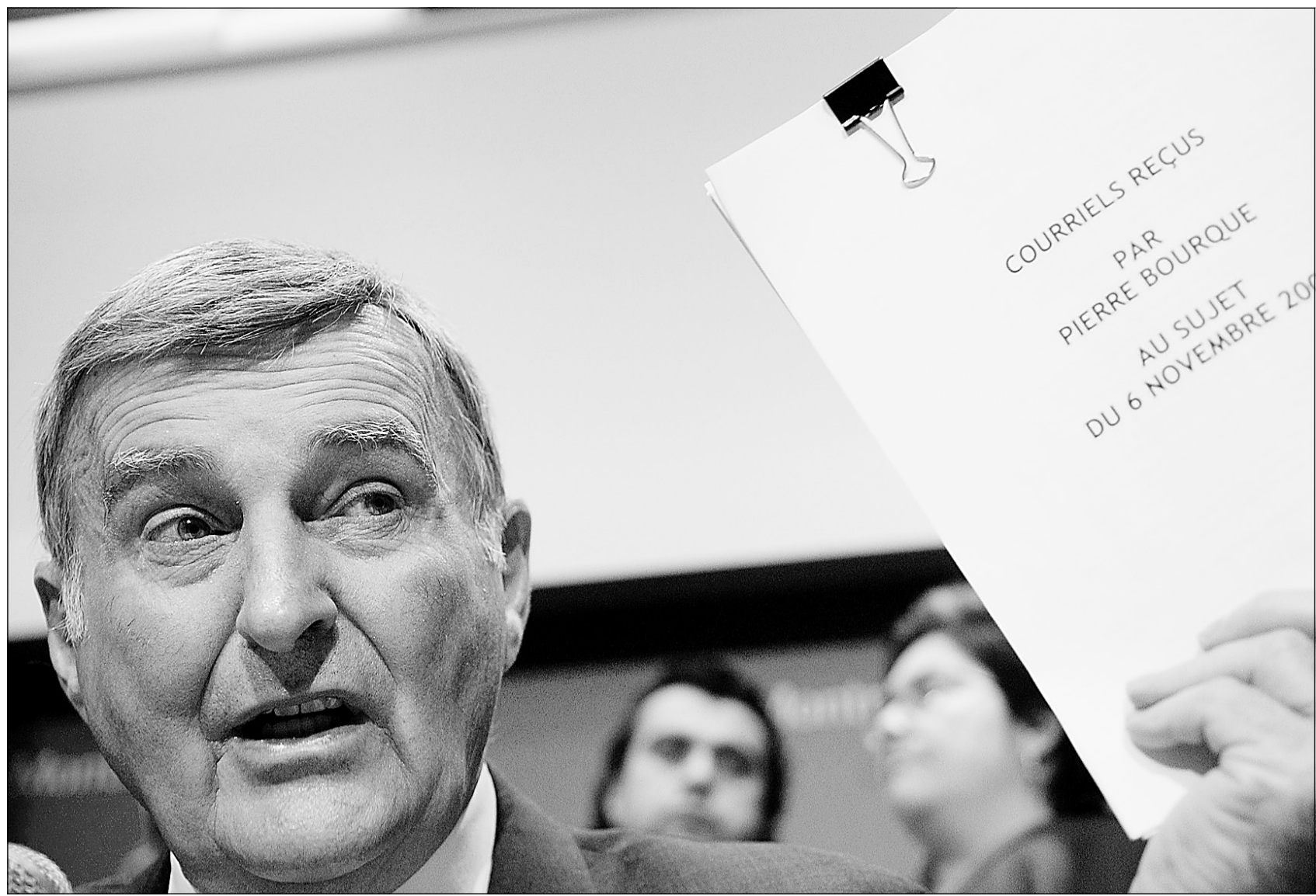
Procès du directeur d'arrondissement de Saint-Laurent

CHRISTIANE DESJARDINS

Une lettre anonyme, parvenue en juillet 2003 à la Ville de Montréal au sujet de supposées malversations, a déclenché une enquête qui devait mener à la mise en accusation du directeur de l'arrondissement de Saint-Laurent, Robert Fortin, en décembre 2003.

C'est ce qu'on a appris au procès de M. Fortin, qui commençait hier au palais de justice de Montréal. L'homme de 50 ans fait face à deux accusations d'abus de confiance et à deux autres pour avoir reçu des pots-de-vin. En fait, on le soupçonne d'avoir obtenu un tracteur Kubota et de l'équipement de l'entreprise Construction Infrabec inc. de Boisbriand, et de s'être fait poser de la tourbe et des arbres gratuitement par Modugno-Hortibec inc. Ces « cadeaux » auraient servi à équiper sa résidence secondaire de Knowlton, en construction à l'époque.

Hier, l'enquêteur de la SQ, Jocelyn Nadeau, a expliqué que l'enquête a démontré que le tracteur avait été acheté en septembre 2003 par Infrabec, chez un concessionnaire de Sutton, et que la garantie avait été enregistrée au nom de M. Fortin. Le procès se poursuit aujourd'hui, devant le juge Denis Lavergne, de la Cour du Québec.



Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, estime que les procédures en Cour supérieure seraient trop longues et coûteuses.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Moins de foires à Montréal

Une étude dévoilée hier par Tourisme Montréal souligne que Montréal est « dans le peloton de queue » des destinations choisies pour tenir des foires et des expositions en Amérique du Nord. Tourisme Montréal, qui fait partie de la Coalition d'appui au complexe de divertissement du bassin Peel, a réalisé cette étude auprès de 98 promoteurs de foires québécois, canadiens et internationaux présentant des salons à Montréal ou susceptibles de le faire. On y indique que 13 % des répondants ont cessé de tenir des expositions à Montréal depuis trois ans. L'étude note que les promoteurs interviewés reconnaissent le potentiel de Montréal comme « ville destination », potentiel qui serait comblé selon eux par l'aménagement d'un centre de foires. L'été dernier, une étude réalisée par un organisme indépendant notait que l'industrie des foires est en déclin partout en Amérique du Nord. Nicolas Bérubé

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pierre Bourque demande une enquête du DGE

SARA CHAMPAGNE

Pierre Bourque change son fusil d'épaule. Il n'ira pas devant les tribunaux pour réclamer l'annulation des élections du 6 novembre. Le candidat défait à la mairie de Montréal se tourne vers le directeur général des élections (DGEQ), à qui il demande une enquête publique sur tout le processus électoral.

Le chef de Vision Montréal a envoyé sa requête au DGEQ hier après-midi, en même temps que la Coalition démocratie Québec, qui exige une enquête pour la ville de Québec. Dans les deux cas, les ratés électroniques et des entorses aux procédures électorales sont dénoncés.

Pierre Bourque, qui qualifie le dernier scrutin du plus « grand fiasco électoral de l'histoire du Québec », affirme que des procédures en Cour supérieure seraient trop longues et coûteuses. Ses avocats, dont le constitutionnaliste Julius Grey et Michael Bergman, n'ont aucun doute quant à la validité des démarches de Vision Montréal.

« C'est clair et net qu'il y a matière à enquête, explique M^e Bergman. Il y a eu une panne quasi totale de la technologie tant à Montréal, à Trois-Rivières qu'à Québec et ailleurs. Mais la tâche d'enquêter revient au DGE, grand gardien de la démocratie électorale, qui relève de l'Assemblée nationale. »

Vision Montréal a joint un document de 50 pages à sa requête. Pierre Bourque soutient entre autres que la directrice des élections a fait expulser la plupart des représentants des partis politiques dès 20 h. Il affirme aussi que plusieurs boîtes de scrutin n'ont pas été scellées à la fermeture des bureaux, et que le contenu des urnes n'a pas été vérifié.

« C'est plus qu'une question technologique. On doit avoir des réponses sur tout. Des travailleurs d'élection, des candidats et des électeurs m'ont écrit par centaines pour dénoncer des anomalies et des irrégularités. On ne peut pas s'en laver les mains comme ça », dit Pierre Bourque, qui ne remet

pas en question son avenir au sein de son parti.

Joint hier après-midi, le DGEQ n'avait pas encore reçu la requête de Vision Montréal. Un porte-parole, Clément Falardeau, a expliqué que le DGE a des pouvoirs limités, et surtout pas celui d'annuler des élections.

« Nous attendons les rapports des présidents des élections, qui ont 120 jours pour nous l'envoyer. Nous n'avons jamais eu à recourir à une telle enquête au Québec », résume M. Falardeau.

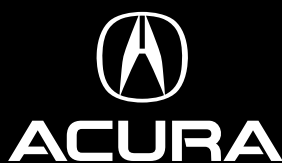
Du côté de l'équipe Tremblay, on estime qu'il est prématuré de demander une enquête publique sur le déroulement des élections. Sans nier les ratés électroniques, le leader de la majorité au conseil municipal, Claude Trudel, croit qu'il ne faut pas remettre en question tout le processus électoral.

Quant aux 15 dépouillements judiciaires, ils doivent commencer comme prévu aujourd'hui. La procédure pourrait prendre 10 jours.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste sara.champagne@lapresse.ca

VENTES FINALES 2005. LA SEULE LIMITE AU LUXE ACURA: L'INVENTAIRE. FAITES VITE.



L'ACURA EL

228\$
PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,2%
TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

0\$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

L'ACURA TSX

328\$
PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,9%
TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

0\$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

« MEILLEURE BERLINE SPORT DE 2005 »
— LE MAGAZINE CAR AND DRIVER

« UN DES MEILLEURS ACHATS DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE PLUS DE 30 000 \$ »
— LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005

L'ACURA EL TOURING Moteur VTEC^{MC} • Roues en alliage de 15 pouces
• Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique
• Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs
• Climatiseur automatique sans CFC

L'ACURA TSX 2005 Moteur i-VTEC^{MC} de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com



*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3565) 2005 neuve. Un acompte de 3 666 \$ vous donne un versement mensuel de 228 \$ et un total des paiements de 14 610 \$. Taux de location annuel de 2,2 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 280 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura EL (modèle ES3565) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 \$ à 2,2 %. Paiements mensuels de 435,65 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 911,20 \$. Total des paiements de 20 911,20 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TSX (modèle CL5855) 2005 neuve. Un acompte de 6 650 \$ vous donne un versement mensuel de 328 \$ et un total des paiements de 22 394 \$. Taux de location annuel de 2,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TSX (modèle CL5855) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 \$ à 2,9 %. Paiements mensuels de 441,80 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 206,40 \$. Total des paiements de 21 206,40 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. *Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er novembre au 30 novembre 2005.

ACTUALITÉS

Négociations avec les 90 000 enseignants

La grève paraît inévitable

MARIE ALLARD

Il faudra un miracle pour que les grèves qui vont forcer la fermeture de toutes les écoles publiques francophones cette semaine soient annulées. La première séance de négociation de la semaine entre le gouvernement et les 90 000 enseignants n'est prévue que... demain.

« Nos gens ont pris la fin de semaine pour regarder le dossier, a dit hier Jean-Pierre St-Gelais, porte-parole des négociateurs patronaux. Il y aura une réelle séance de négociation (demain). »

Malgré ce qu'affirme Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du Trésor, « on ne peut pas dire que c'est un blitz très intense », a souligné Jean Laporte, porte-parole de la Fédération des syndicats de l'enseignement

(FSE-CSQ). « Nous avons eu des échanges d'explications la semaine dernière, mais il y a encore des difficultés », a-t-il ajouté.

Les nouvelles demandes des enseignants — dont la diminution de la taille des classes en troisième année du primaire et en première secondaire — atteignent presque 100 millions, selon le gouvernement. À cela, il faut ajouter les 90 millions déjà promis pour les élèves en difficulté, somme qui serait entièrement consacrée à l'embauche de profs, selon le souhait de la FSE.

Résultat : les familles devront se débrouiller pour faire garder leurs enfants durant les grèves. Trois jours de débrayage sont prévus à Laval (de demain à vendredi, en raison de grèves séparées des professeurs, des employés de soutien et des pro-

fessionnels), mais ailleurs les syndicats se sont entendus pour ne tenir qu'une seule et même demi-journée de grève.

Fait étonnant, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a annoncé hier qu'elle ferait ses écoles seulement vendredi matin. Dès midi, les classes reprendront, mais il n'y aura ni transport scolaire, ni cafétéria. Les parents devront donc trouver une bonne âme prête à accueillir leur enfant de 8 h à midi, à le faire dîner et à aller le reconduire à l'école. Seules sept écoles pour élèves lourdement handicapés resteront fermées toute la journée.

« Nous avons pris cette décision pour offrir le plus de services possible aux élèves », a dit Camille Gagnon, directrice du service des communications de la CSDM.

Espoir d'un règlement à l'UdeM

MARIE ALLARD

Alors qu'a lieu aujourd'hui la 10^e journée de grève des professeurs de l'Université de Montréal, un espoir de règlement pointe. « Ça bouge, a confirmé hier Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal. Il y a enfin une évolution significative, c'est de bonne augure. »

Jusqu'à hier, l'administration refusait de bonifier son offre d'une hausse salariale de 3,6 % pour 2005-2006. Les 1270 professeurs exigeaient quant à eux une augmentation de 6,3 %, afin de rattraper en partie la moyenne salariale accordée dans les 10 principales universités canadiennes.

« C'est vraiment un moment critique pour sauver le trimestre, a souligné Martha Crago, vice-rectrice à la vie étudiante de l'Université. Si la grève se poursuit cette semaine, il faudra prolonger les cours en jan-

vier. » Fait étonnant après le long conflit de l'hiver dernier, les associations étudiantes de l'Université de Montréal ont dénoncé hier la grève des professeurs. Leurs revendications salariales ne font pas l'unanimité chez les étudiants, a fait valoir la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). Comparant la situation « à une crise de couple où les parents refuseraient de s'entendre et où ce serait aux enfants de jouer le rôle de médiateur », la Fédération a dit refuser ce rôle de « casque bleu » de la négociation.

Tout cela pourrait bientôt être chose du passé. Le syndicat des professeurs a donné jusqu'à ce matin, 11 h 30, au comité de négociation pour réévaluer le dossier. « Si on a la signature du recteur ou de la personne responsable du dossier sur un règlement et un protocole de retour au travail, on arrête les moyens de pression », a promis M. Dumont.



CHANGEONS L'AVENIR

COROLLA ET MATRIX, DES VÉHICULES À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES

1^{RE} MENSUALITÉ GRATUITE
À LA LOCATION*
OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT**

0 \$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À LA LOCATION*

COROLLA 2006
199 \$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 531 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
15 715 \$*



VILLE : 7,1 L/100 km†
ROUTE : 5,3 L/100 km†

CARACTÉRISTIQUES :

- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- PNEUS DE 15 PO AVEC ENJOLIVEURS PLEINS
- RADIO AM/FM STÉRÉO ET LECTEUR CD
- IMMOBILISATEUR DE MOTEUR
- PRISES DE COURANT POUR ACCESSOIRES
- VERROUS DE PROTECTION POUR ENFANTS AUX PORTES ARRIÈRE
- GLACES TEINTÉES
- PHARES À HALOGÈNE

MATRIX 2006
219 \$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 483 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
17 200 \$*



VILLE : 7,9 L/100 km†
ROUTE : 5,9 L/100 km†

CARACTÉRISTIQUES :

- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- PNEUS 16 PO AVEC ENJOLIVEURS DE STYLE UNIQUE
- RADIO AM/FM STÉRÉO ET LECTEUR CD (LECTEUR MP3 DISPONIBLE)
- PRISES DE COURANT POUR ACCESSOIRES
- IMMOBILISATEUR DE MOTEUR
- CACHE-BAGAGES
- PHARES À HALOGÈNE À RÉFLECTEURS

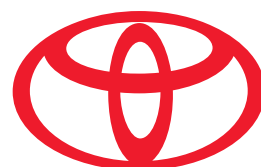


ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail valables sur les modèles Corolla CE 2006 (BR32EM AA) et Matrix 2006 (KR32EM AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ et offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Corolla et Matrix 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 480,35 \$ (Corolla CE 2006 - BR32EM AA) et de 2 433,63 \$ (Matrix 2006 - KR32EM AA), taxes incluses. ** Remise à l'achat équivalente à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Corolla et Matrix 2006 neufs en stock. † PDSF pour les modèles Corolla CE 2006 (BR32EM AA) et Matrix 2006 (KR32EM AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2006 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



TOYOTA

FACE: le secret est dans la vocation unique

MARIO GIRARD

Ils étaient là depuis vendredi dernier, assis sur des chaises pliantes. Certains avaient même dressé des tentes. Pour passer le temps, ils ont discuté entre eux. Finalement, hier matin, vers 6h50, on leur a ouvert les portes. Pour les dizaines de parents qui ont littéralement campé devant l'école FACE dans le but de déposer une demande d'admission pour leur enfant, tout se jouera au cours des prochains jours.

« Tout s'est très bien déroulé, dit Nick Primiano, directeur de l'établissement public. Il devait y avoir environ 250 parents. Les gens sont entrés et ont remis leur demande d'admission. Nous allons maintenant regarder cela de près. »

Même si les parents recevront une réponse à la mi-décembre pour les demandes au primaire et en janvier pour le secondaire, l'administration de l'école FACE sait d'ores et déjà qu'il y aura au total 120 places disponibles. « Nous acceptons 35 élèves pour la pré-maternelle, dit M. Primiano. Les autres places sont surtout à la maternelle et quelques-unes au primaire et au secondaire. »

Située rue Université, l'école FACE a comme consigne du ministère de l'Éducation de privilégier les demandes d'enfants provenant de milieux défavorisés. « Nous accordons une attention particulière aux enfants de la Petite-Bourgogne, Hochelaga-Maisonneuve, Côte-des-Neiges et du quartier Centre-Sud », dit M. Primiano.

L'école FACE (Formation artistique au cœur de l'éducation) fait partie des établissements à vocation particulière. Dans ce cas-ci, on offre une formation en théâtre et en musique. « Ma nièce fréquente FACE. C'est tellement beau de voir tout ce que les élèves accomplissent. Je comprends tout à fait les parents de souhaiter obtenir une place à ce point », dit Nathalie Bélanger, mère croisée dans le hall de l'école avec, entre les mains, la demande d'admission dûment remplie de son fils.

L'engouement que connaît l'école FACE depuis cinq ans va en crescendo. À l'instar d'autres écoles publiques à vocation particulière comme l'École internationale de Montréal, l'école Le Plateau (musique), l'école Saint-Arsène (programme élève-athlète), l'école Fernand-Seguin (programme scientifique), l'école FACE suscite un grand intérêt chez les parents. « Oui, ça va bien pour les écoles thématiques, mais il y a aussi les écoles de quartier, dont le taux de fréquentation a augmenté de 12 % au cours des dernières années, dit Guy Giguère, agent d'information à la CSDM. C'est une belle démonstration de ce que l'école publique peut faire. »



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Séduits par l'enseignement dispensé par FACE, de nombreux parents sont prêts à camper pour tenter d'y inscrire leurs enfants.

Si vous êtes à la recherche du prochain chapitre sur la planification de la retraite, pourquoi ne pas poser la question à ceux qui ont écrit le livre ?

Voici les Portefeuilles de retraite Fidelity Passage.^{MC}

Fidelity Passage^{MC} a réécrit le livre sur la planification de la retraite.

Ce n'est pas compliqué. Vous choisissez la date à laquelle vous voulez prendre votre retraite, et Fidelity Passage s'occupe du reste. Chaque Portefeuille Passage se compose de fonds d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire, offrant ainsi une grande diversification sectorielle et géographique.

Les Portefeuilles Passage ajustent automatiquement la composition de vos placements au fil du temps pour que vous n'ayez pas à le faire. Ils maximisent les occasions de croissance au cours des premières années, puis deviennent progressivement plus prudents à l'approche de la retraite, protégeant ainsi votre capital et les revenus de vos placements. Désormais, nul besoin de vous soucier d'ajuster ou de rééquilibrer votre portefeuille. C'est fait pour vous.

Nous avons acquis près de dix ans d'expérience aux États-Unis avant d'offrir cette solution au Canada. Vous pouvez donc vous fier à nos connaissances et à nos compétences.

Alors, la seule question qui se pose maintenant est la suivante: quand voulez-vous prendre votre retraite?

Pour en savoir davantage, demandez à votre conseiller de vous parler de Fidelity Passage.



fidelity.ca

Veillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre spécialiste en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un gain ou subir une perte. Fidelity Investments et Fidelity Passage sont des marques de commerce de FMR Corp.

Examen de français

Les futurs professeurs échouent

Entre 40 % et 79 % des étudiants en éducation ont échoué à un test de français obligatoire, selon le *Journal de Montréal*. À l'Université de Montréal, plus des trois quarts (76,8 %) de ces futurs professeurs n'ont pas eu la note de passage. À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ce taux d'échec atteint 79 %. Ces étudiants devront suivre des cours de mise à niveau linguistique afin d'obtenir leur diplôme. Fait nouveau, à compter de l'automne prochain, tous les futurs enseignants du Québec devront avoir réussi le même test de français écrit avant de pouvoir s'inscrire à leur troisième stage pratique.

Marie Allard

Couillard nie que les projets d'hôpitaux soient reportés

Le ministre Couillard a affirmé hier que la construction à Montréal des deux nouveaux grands hôpitaux, l'un francophone l'autre anglophone, n'est pas reportée, mais que le gouvernement du Québec tient à ajuster les projets aux budgets et non l'inverse pour ne pas se retrouver avec des dépassements de coût. Le ministre Couillard a fait ces affirmations lors d'une conférence de presse organisée par Raymond Bachand, candidat du Parti libéral du Québec à l'élection partielle dans Outremont. La Presse

FAITS ET GESTES

LES AUTOMATES

Les robots industriels envahissent tous les secteurs de l'économie, reléguant les humains au second rang.



Auparavant concentrés dans le secteur de l'automobile, les robots articulés deviennent courants partout ailleurs dans le monde, notamment dans l'alimentation. Leurs prix ont chuté de moitié entre 1990 et 2004, tandis que les coûts de

la main-d'œuvre doublaient. Le Japon compte 34 robots par millier d'emplois manufacturiers, l'Europe neuf et les États-Unis sept. Le Canada n'a que deux robots par millier de travailleurs.

— François Berger

Sources : ONU; International Federation of Robotics

Les Québécois sont plus nombreux que les Montréalais à choisir l'anglais

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Est-ce parce que les Québécois (de Québec) sont moins exposés à l'anglais que les Montréalais, qu'ils sont plus nombreux à rêver de parler la langue de Shakespeare? Sont-ils si peu confrontés à la défense de la langue française qu'ils sont plus nombreux que les Montréalais à rêver de l'anglais comme langue maternelle?

Ce sont là les explications que donne Jeanne Valois, coordonnatrice de recherche à la chaire sur la culture d'expression française de l'Université Laval, aux résultats surprenants d'un sondage rendu public par Radio-Canada, dimanche.

La question posée était la suivante : si vous aviez à choisir votre langue maternelle à la naissance, laquelle choisiriez-vous?

Le français! ont répondu 68,5 % des Montréalais.

Le français! ont répondu un nombre moins élevé de Québécois : 64,1 %.

Après le français, c'est l'anglais qui a été le plus populaire... pour presque deux fois plus de Québécois que de Montréalais (31,8 % comparativement à 18,4 %).

Étonnant, n'est-ce pas?

Ces chiffres sont tirés d'un vaste sondage sur la langue française a été réalisé au Canada, en France, en Belgique et en Suisse, dans le cadre des 50 ans des Radios francophones publiques.

Au Canada, 1086 personnes ont été sondées, dont 926 au Québec (343 dans la région montréalaise et 287 dans la région de Québec).

Ces résultats étonnent beaucoup Marc Termote, professeur-chercheur au centre Urbanisation, culture et société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). « Résultat surprenant. Ça me semble énorme. Je ne trouve pas d'explication », dit M. Termote.

Si ce résultat était survenu en ré-

gion, là où les cours d'anglais sont peu accessibles, M. Termote aurait compris. Mais à Québec... Non, il ne comprend pas.

« C'est spécial. Choisir l'anglais à la naissance plutôt que le français, c'est très étonnant », renchérit Pierre Dolbec, président de la

En outre, comme le français va de soi à Québec, les Québécois, contrairement aux minorités et aux Montréalais, n'ont jamais eu à se battre pour le français.

Chambre de commerce du Québec métropolitain.

Jeanne Valois, de l'Université Laval croit, elle, que parce que les Québécois sont encore moins exposés à l'anglais que les Montréalais, « il y a plus de gens frustrés de ne pas connaître l'anglais à Québec qu'à Montréal ». En outre, comme le français va de soi à

Québec, les Québécois, contrairement aux minorités et aux Montréalais, n'ont jamais eu à se battre pour le français. Elle ne croit pas que c'est par paresse intellectuelle que 32 % de Québécois auraient préféré l'anglais comme langue maternelle.

Marc Termote s'intéresse à l'évolution de la langue française au Québec, depuis 20 ans. « En dehors de Montréal, il n'y a pas de problème pour la langue française, la situation ne bouge pas, on parle français à la maison à 90 %. Par contre, il y a un gros problème sur l'île de Montréal. »

Ce problème du recul de la lan-

gue française à Montréal est lié à l'immigration. « Ou bien les immigrants gardent leur langue, ou bien ils passent à l'anglais », constate-t-il.

« Cependant, de plus en plus de nouveaux immigrants adoptent le français », constate M. Termote.

Le professeur-chercheur refuse de dévoiler ses chiffres, son rapport de recherche doit d'abord être déposé à l'Office de langue française.

Si les nouveaux arrivants au Québec sont plus portés à choisir le français, c'est à cause des immigrants que l'on accepte, selon M. Termote. Des immigrants de langue latine ou roumaine de même que des Français sont privilégiés par les autorités. Plusieurs sont déjà francisés. « La situation s'améliore lentement. Mais ce n'est pas encore suffisant, puisque sur 100 nouveaux arrivants, seulement une trentaine connaissent le français », constate Marc Termote.

L'attraction 2006 est arrivée

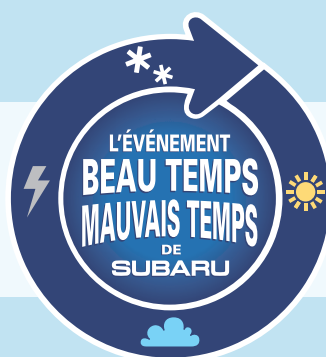


Financement à l'achat à partir de **2,8 %**¹

La première de sa classe 2006 comme utilitaire sport compact.³

Forester 2.5x 2006
27 995 \$⁴

- Traction intégrale symétrique
- Climatisation
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission manuelle 5 vitesses et beaucoup plus...



Financement à l'achat à partir de **3,8 %**²

Le premier utilitaire sport familial au monde

Outback 2.5i familiale 2006
32 995 \$⁴

- Traction intégrale symétrique
- Sièges avant chauffants
- Système de sécurité antivol avec antidémarrage électronique
- Transmission manuelle 5 vitesses et beaucoup plus...

Offre spéciale

500 \$⁵
d'essence gratuite à l'achat ou à la location d'une Impreza 2.5RS berline 2005



Traction intégrale symétrique

Impreza 2.5RS berline 2005 5 vitesses
21 495 \$⁶
Financement à l'achat à partir de **0 %**⁷

Roulez partout, par tous les temps.

www.subaru.ca

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU AUTO CENTRE
MONTRÉAL

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LÉONARD

CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX

Traction intégrale



SUBARU

(1) Possibilité de financement à l'achat à partir de 2,8 % minimum sur le modèle Forester 2.5X 2006 5 vitesses. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. (2) Possibilité de financement à l'achat à partir de 3,8 % sur le modèle Outback 2.5i familiale 2006 5 vitesses. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. (3) Référence: Guide de l'Auto 2006. (4) Pour les modèles Forester 2.5X 2006 5 vitesses (6J1X0) et Outback 2.5i Familiale 2006 5 vitesses (6D1UL): prix de détail suggéré par le fabricant. Taxes, transport et préparation (1395 \$) en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurances, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. (5) Une carte d'essence prépayée Pétro-Canada d'une valeur de 500 \$ sera remise en prime à l'achat ou à la location d'un véhicule de modèle Impreza 2.5RS berline 2005 5 vitesses (5F1RS) ou automatique (5F2RS) acheté et livré entre le 1er et le 30 novembre 2005. La carte expirera 2 ans après la date de l'achat ou de la location du véhicule. La carte ne peut être échangée contre de l'argent. (6) Pour le modèle Impreza 2.5RS berline 2005 5 vitesses (5F1RS): prix de vente spécial. Taxes, transport et préparation (1395 \$) en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurances, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. (7) Possibilité de financement à l'achat à partir de 0% sur le modèle Impreza 2.5RS berline 2005 5 vitesses. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Offres valables jusqu'au 30 novembre 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant.

Les étudiants étrangers pourront travailler hors campus

MARIE ALLARD

Les 15 000 jeunes étrangers qui étudient à Montréal pourront désormais travailler hors campus. Lise Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, en fera l'annonce aujourd'hui. Les 2300 étudiants internationaux qui vivent à Québec auront également droit à un permis de travail, selon ce qu'a appris *La Presse*.

« Nous sommes très, très contents puisqu'il s'agissait d'un de nos principaux chevaux de bataille, a dit hier Véronique Martel, attachée

de presse de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Il y a un bon moment que c'était réglé en soi, mais il restait à arrimer les administrations provinciale et fédérale. »

Jusqu'à maintenant, seuls les étrangers installés en région pouvaient demander un permis de travail pendant leurs études. Or, les droits de scolarité facturés aux étrangers sont d'environ 10 000 \$ par année, sans compter les frais de logement et de nourriture. Faute de mieux, Olufemi Adegbola, étudiant nigérian rencontré en septembre par *La Presse*, a dû se résoudre à partici-

per à une étude clinique rémunérée pour gagner sa croûte.

En avril, le ministre fédéral de l'Immigration, Joe Volpe, avait pourtant annoncé que les étudiants étrangers allaient tous pouvoir travailler hors campus. Une fois leur diplôme obtenu, un permis de travail de deux ans — plutôt que d'une seule année — leur serait aussi accordé, partout sauf à Montréal, Toronto et Vancouver. Cette dernière mesure avait été vivement critiquée, si bien que rien de tout cela ne s'est concrétisé, faute d'accord avec Québec.

Aujourd'hui, ce que M^{me} Thériault

dévoilera « est un peu la suite logique de ce qui avait été annoncé en avril et la confirmation d'autres choses, a dit Marie-Hélène Paradis, son attachée de presse. Évidemment, c'est une entente fédérale-provinciale ».

Un étudiant étranger sur trois reste

La nouvelle a réjoui Isabelle Hudon, présidente de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. « À l'heure actuelle, seul un étudiant sur trois qui vivait à l'étranger avant ses études reste à Montréal par la suite, a-t-elle indi-

qué. Pourquoi est-ce que ça ne serait pas deux sur trois? Il faut que les étudiants étrangers goûtent réellement à Montréal pour qu'ils restent. Il n'y a rien de mieux qu'un stage ou un travail à temps partiel pour leur permettre de vraiment s'intégrer. Et nous avons besoin d'attirer ces talents. »

« C'est certainement un atout pour nous, a corroboré Martha Crago, vice-rectrice à la vie étudiante de l'Université de Montréal. Ce n'est pas quelque chose qui est permis dans plusieurs autres pays. »

L'Université de Montréal compte cette année 3076 étudiants étrangers, soit une centaine de plus que l'an dernier. « Ça faisait beaucoup de monde qui se battaient pour avoir un *job* à temps partiel sur le campus, a souligné Olivier Sylvestre, de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAE-CUM). Heureusement que ça a débouqué. »



cinquans pour y arriver

Nous sommes vraiment fiers quand nous voyons l'un des nôtres monter sur le podium.

Pour que nos athlètes y arrivent, Bell appuie le programme «À nous le podium en 2010». Notre contribution aidera à leur fournir l'innovation, la technologie et l'entraînement nécessaires pour des performances spectaculaires. Soyons le pays qui gagne le plus de médailles aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver; soyons celui qui se hisse au premier rang.

Commanditaire enthousiaste de nos espoirs olympiques.



GRAND PARTENAIRE NATIONAL

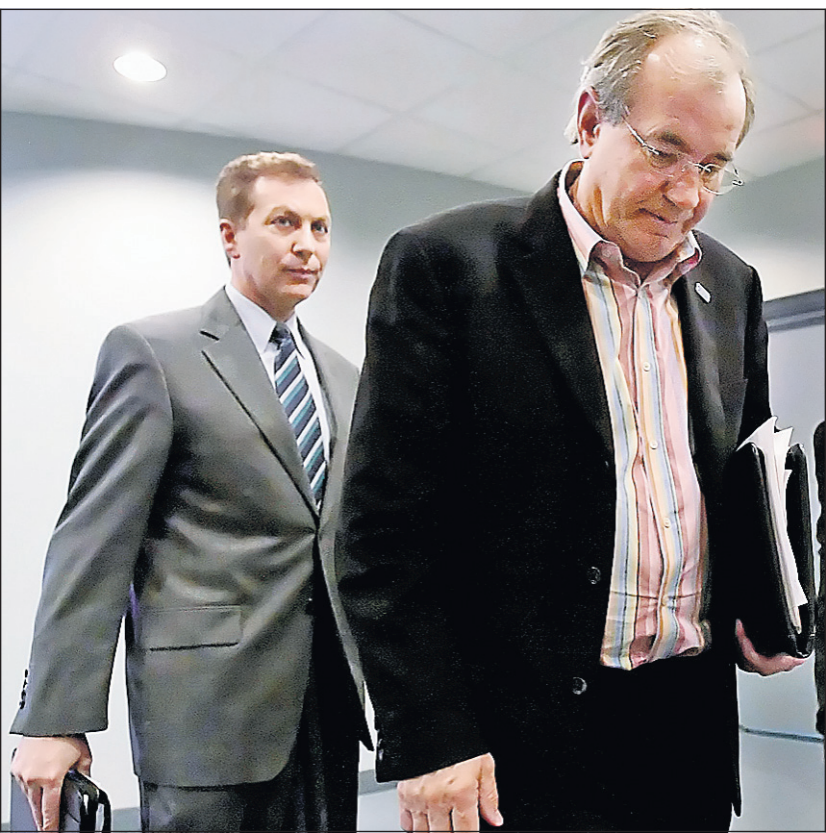


Et bien simple.^{MC}

MC © 2005, COVAN. Utilisée sous licence.

SUITE DE LA UNE

Dégraissage majeur chez General Motors



Le président de General Motors Canada, Michael Grimaldi (à gauche), et le président des TCA, Basil Buzz Hargrove, avaient de bien mauvaises nouvelles à annoncer en conférence de presse, hier à Oshawa.

PHOTO J.P. MOCZULSKI, REUTERS

GM suite de la page A1

« Mauvaise surprise »

Des compressions d'hier, c'est l'annonce de la fermeture de « l'usine numéro 2 » à Oshawa qui surprend le plus l'industrie automobile canadienne. D'autant plus qu'il y a quelques mois à peine, GM clamait les mérites de ce complexe parmi les plus productifs et les mieux qualifiés de toute l'industrie sur le continent. « La fermeture de l'usine 2 à Oshawa est vraiment une mauvaise surprise de l'annonce de GM », a dit Dennis DesRosier, un des principaux analystes canadiens en automobile.

GM et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) venaient d'ailleurs à peine de ratifier, au début d'octobre, un contrat de travail de trois ans qui prévoyait une certaine stabilité des emplois en échange de gains salariaux à peu près nuls.

Dans ce contexte, le président des TCA, Buzz Hargrove, avait le ton plutôt sec devant la presse, hier, après une rencontre avec les dirigeants de GM Canada, à Oshawa.

« Après les négociations, nous nous attendions à la suppression de quelques centaines d'emplois reliés à des gains de productivité. Mais là,

le langage de GM est tout autre. C'est une usine d'assemblage qu'on veut fermer en 2008 parce qu'il n'y aurait pas de nouveau modèle, a dit M. Hargrove.

« Nous allons nous battre en diable contre cette décision. Entre-temps, nous demandons à nos membres à l'usine 2 à Oshawa de continuer à travailler de leur mieux. »

Ces compressions de postes remettent aussi sur la table l'aide financière de 435 millions qui lui a été consentie en début d'année par les gouvernements ontarien et fédéral.

Cette subvention doit appuyer des projets de modernisation de 2,5 milliards.

Une part de ces investissements, baptisés « projet Beacon » chez GM, devait servir à une nouvelle technologie de fabrication flexible à l'usine numéro 2 d'Oshawa, la même dont la fermeture a été annoncée hier.

Par ailleurs, selon les rares informations ébruitées sur l'entente entre Queen's Park, Ottawa et GM, les 435 millions en subventions et prêts sans intérêts seraient conditionnels au maintien d'au moins 16 000 emplois en Ontario.

GM emploie actuellement près de 20 000 personnes en Ontario, dont

17 500 pour les salariés syndiqués en usines. Mais avec les 3900 postes éliminés d'ici 2008, l'effectif de GM baisserait tout juste au niveau minimal de 16 000 emplois.

À ce sujet, le président de GM Canada, Michael Grimaldi, est demeuré évasif. « Il n'y a pas d'entente qui ait été rendue publique à propos d'un minimum d'emploi ou de la possibilité d'un rappel d'aide financière », a-t-il dit lors d'un point de presse à Oshawa.

« Par ailleurs, dans l'immédiat, notre projet Beacon comprend un investissement de 225 millions à notre usine numéro 3 à Oshawa d'ici la fin de 2006, pour la prochaine génération de camionnettes (pick-up). Nous investissons aussi 170 millions à l'usine de moteurs (S. Catharines) pour un nouveau modèle de V6. »

Du côté du gouvernement de l'Ontario, on préférerait s'en tenir hier au message de « l'avantage concurrentiel de la province » dans l'automobile. « Nous sommes préoccupés par les décisions de GM face à ses problèmes. Néanmoins, l'entreprise a réaffirmé sa volonté de continuer ses gros investissements en Ontario », a dit le premier ministre, Dalton McGuinty.

GM espère que les mesures annoncées hier lui permettront de retrancher sept milliards de dollars américains à ses coûts d'exploitation annuels qui, à 41 milliards, sont trop lourds face à ses ventes déclinantes.

Mais l'ampleur des coupes vise aussi à rassurer les créanciers et les actionnaires de GM qui voyaient croître les risques d'une faillite sous administration judiciaire, le « Chapitre 11 » aux États-Unis.

GM cumule des pertes de 4,8 milliards US depuis le début de l'année. C'est la conséquence de coûts excessifs, mais aussi des rabais généreux aux acheteurs de véhicules afin d'endiguer la perte de parts de marché en Amérique du Nord, rendues à leur plus bas pour GM depuis 80 ans.

« Considérant que GM coupera 30 000 emplois alors qu'on s'attendait à 25 000, ça aurait pu être pire au Canada. En fin de compte, GM Canada subira 13 % des coupes alors qu'elle compte pour 20 % de tout l'effectif nord-américain », a dit l'analyste Dennis DesRosier.

Les plans de la concurrence

Pendant que GM Canada réduit ses effectifs et sa production, des concurrents comme Toyota, Ford, DaimlerChrysler et même Honda ont des plans d'expansion en Ontario.

À Oakville, à l'ouest de Toronto, Ford Canada investit un milliard dans une usine d'assemblage de type flexible, capable de produire différents véhicules simultanément. Ce projet favorisera la continuité de plus d'un millier d'emplois.

Pendant ce temps, Toyota lance la construction d'une seconde usine d'assemblage en Ontario. L'investissement est évalué à 600 millions et créera 1000 emplois directs d'ici trois ans. Et selon des rumeurs, Toyota pourrait y ajouter une petite chaîne d'assemblage pour sa filiale de camions intermédiaires Hino.

Pour sa part, DaimlerChrysler a confirmé hier qu'elle investirait 768 millions dans ses opérations canadiennes après avoir conclu une entente avec le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario. La compagnie annonce qu'un atelier de peinture sera opérationnel à son usine d'assemblage de Windsor à partir de 2007 et que les usines d'assemblage de Windsor et de Brampton recevront des investissements afin d'y rendre la production plus flexible. La compagnie continuera également de financer un centre consacré à la recherche, au développement et à l'éducation sur l'automobile à l'Université de Windsor.

Enfin, d'autres rumeurs attribuent à Honda le projet d'ajouter d'ici 2009 une troisième chaîne d'assemblage à son usine d'Alliston, en Ontario, qui produit déjà deux modèles d'automobiles, un VUS et une camionnette.

Avec la Presse Canadienne

AUTRE TEXTE

Visionnaires demandés, l'éditorial de Michèle Boisvert, A18



Mes placements se classent parmi les meilleurs.

Grâce à RBC®, je fonce droit vers mes objectifs.

« Mon spécialiste RBC m'aide à garder mes finances sur la bonne voie. En plus de me donner de bons conseils, il me propose un grand choix de solutions de placements. Ça me laisse l'esprit tranquille pour me concentrer sur mes objectifs olympiques ! »

– Michelle Kelly, athlète olympique

Sur le plan du rendement, 85 % de l'actif des fonds RBC se sont classés dans les deux premiers quartiles au cours des trois dernières années*.

Communiquez dès aujourd'hui avec un spécialiste des placements de RBC. Faites le 1-800-ROYAL® 1-1, passez à une succursale ou consultez le www.rbcbanqueroyle.com/reer.

JE CHOISIS RBC^{mc}



Fièvre partenaire

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC est une marque déposée de la Banque Royale du Canada. ^{mc} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. ^{mc} © 2005 COVAN. Utilisée sous licence. * Les classements par quartile ont été établis par Morningstar Research Inc., société indépendante de recherche sur les fonds de placement, en date du 30 septembre 2005. Les classements par quartile de Morningstar comparent les rendements d'un fonds à ceux des fonds semblables. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.morningstar.ca. Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion d'Actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. Les spécialistes des placements de RBC Groupe Financier sont des employés de Fonds d'investissement Royal Inc. Les conseils en placement et les services de planification financière sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. Fonds d'investissement Royal Inc. est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers.

Précision

François Bordeleau

Dans un article publié le 17 novembre, nous avons laissé entendre que l'avocat François Bordeleau avait été blâmé par le Barreau après s'être reconnu coupable de quatre chefs d'accusation d'avoir prononcé des paroles inappropriées à l'endroit des procureurs de la Couronne. M^{re} Bordeleau a en fait reconnu sa culpabilité à un chef d'accusation, pour avoir prononcé des paroles inappropriées à l'endroit d'un seul procureur de la Couronne. Les trois autres accusations ont été retirées. Nos excuses.

Québec veut créer une catégorie d'aides-éducatrices dans les CPE

CPE suite de la page A1

Mais pour apporter de la « souplesse dans l'organisation du travail », Québec envisage également de créer le poste d'aide-éducatrice. Cette salariée moins bien rémunérée, dont on n'exigerait aucune formation, s'occuperait des tâches effectuées jusqu'ici, en bonne partie, par des éducatrices.

Selon le mémoire du ministère de la Famille, l'aide-éducatrice aurait pour tâche d'« accompagner » et de « seconder » une ou plusieurs éducatrices. Elle devrait « veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants ».

L'aide-éducatrice remplacerait également « pour de courtes périodes » une éducatrice, c'est-à-dire durant les pauses, l'heure du midi, les col-

lations, les jeux libres, la sieste, l'accueil et le départ. Elle prendrait en charge les enfants au cours de ces périodes. À l'occasion des sorties de groupe, elle s'occuperait des enfants

« Aucune qualification spécifique n'est exigée pour occuper un emploi d'aide-éducatrice », indique-t-on dans le mémoire. L'aide-éducatrice gagnerait un salaire moins élevé.

En modifiant l'organisation du travail, Québec veut éviter de payer des salaires d'éducatrices à celles qui, à ses yeux, n'en sont pas.

en compagnie de l'éducatrice.

Toutes ces fonctions occuperaient au moins 50 % de son temps de travail. Autrement, l'aide-éducatrice aurait des tâches qui n'impliquent pas d'accompagner les enfants. Par exemple, elle désinfecterait et rangerait les jouets. Elle laverait, plierait et rangerait les vêtements.

Son échelle salariale compterait de 1 à 3 échelons, contre 10 pour l'éducatrice.

Or, à l'heure actuelle, ce sont principalement des éducatrices, plus généreusement payées, qui s'occupent des tâches qui seront bientôt confiées à des aides-éducatrices.

Ces éducatrices ne prennent pas en

charge les enfants à temps plein et remplacent leurs collègues à l'occasion. Le plus souvent, elles sont classées comme des éducatrices non formées, un groupe qui constitue le tiers du personnel de garde des CPE.

Le ministère de la Famille veut éliminer cette « anomalie » et clarifier les rôles de chacun en créant une nouvelle catégorie d'emploi. Selon le mémoire, une éducatrice a pour tâche principale d'appliquer le programme éducatif, c'est-à-dire d'organiser les activités pédagogiques, d'évaluer le progrès et le comportement des enfants, d'entretenir le contact avec les parents, etc.

Toute personne qui la seconde ou la remplace à quelques occasions ne pourrait plus être considérée comme une éducatrice. Il s'agirait alors d'une aide-éducatrice.

En modifiant l'organisation du travail, Québec veut éviter de payer des salaires d'éducatrices à celles qui, à ses yeux, n'en sont pas. Cette volonté est d'autant plus importante que les ajustements salariaux qui

seront accordés aux éducatrices en vertu de l'équité salariale augmentent de façon considérable la masse salariale des CPE.

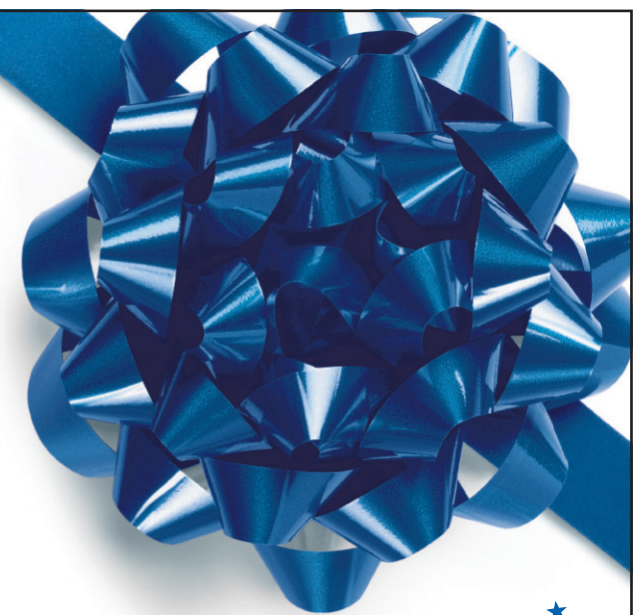
Si les règles sont modifiées, une éducatrice non formée qui fait actuellement les tâches associées à une aide-éducatrice devrait changer de catégorie d'emploi. Il se pourrait qu'elle soit rétrogradée aide-éducatrice et reçoive un salaire moindre. Elle pourrait aussi devenir une éducatrice en bonne et due forme, si ses compétences le permettent.

Le Ministère juge que le réseau des CPE est prêt à ce qu'un DEC soit obligatoire à l'embauche. La pénurie de main-d'oeuvre se résorbe, observe-t-il, ce qui permet de rehausser les qualifications requises.

Dans le cas des éducatrices qui ne détiennent pas de DEC mais qui sont à l'emploi de CPE présentement, des « mesures transitoires » seraient proposées. Par exemple, une formation d'appoint pourrait être offerte. L'expérience de travail serait également prise en considération.



Vous en donner plus, c'est notre engagement.



Chevrolet Aveo 5



Pontiac Pursuit

Chevrolet Cobalt coupé



ON GAGNE

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE



Pontiac Montana SV6

Chevrolet HHR



Pontiac coupé G6 GT

Cette saison, il y a des cadeaux pour tout le monde. Passez chez votre concessionnaire GM et appuyez sur le bouton OnStar.

Vous pourriez gagner votre nouvelle GM ou obtenir jusqu'à 10 000 \$ de réduction sur votre achat ou votre location.



Chevrolet Equinox



GMC Sierra cabine multiplace

Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux Canadiens ayant atteint l'âge de la majorité en vigueur dans leur province de résidence, et prend fin le 3 janvier 2006. Le crédit offert en prime ne peut être utilisé que pour l'achat ou la location d'un nouveau véhicule 2005 ou 2006 en stock, à l'exception des camions de poids moyen, acheté et livré entre le 17 novembre 2005 et le 3 janvier 2006 inclusivement. Les récipiendaires potentiels d'un prix doivent répondre correctement à une question mathématique. Les chances de se voir octroyer un crédit ne sont pas les mêmes pour chacun des crédits, et les chances que la plupart des véhicules soient gagnés, ainsi que le nombre de véhicules disponibles, varient d'une région à l'autre; par exemple : 1 chance sur 1 de recevoir un crédit de 500 \$; les chances de recevoir un crédit totalisant plus de 500 \$ (incluant le crédit de base de 500 \$) sont de 1 sur 7 pour un crédit de 700 \$, de 1 sur 11 111 pour un crédit de 5 000 \$ et de 1 sur 14 286 pour un crédit de 10 000 \$. Pour obtenir le règlement complet du concours, passez voir votre concessionnaire GM, visitez gmcanada.com ou composez le 1 800 463-7483.



SATURN

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE

ON GAGNE



VOUS POURRIEZ GAGNER VOTRE VÉHICULE SATURN

OU

OBTENIR UN RABAIS ALLANT JUSQU'À \$10 000 À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE VOTRE VÉHICULE.*



Modèle présenté
Berline ION-3 de Saturn

LA BERLINE ION 2006

Panneaux de polymère résistants aux bosses

PDSF - Berline ION.1 2006 de Saturn

13 995\$* ou louez pour **158\$†** /mois/location de 48 mois
1600\$ comptant - transport en sus

taux de location
2,5%†

Ce cadeau de valeur inclut : • Moteur Ecotec 2,2L de 140 HP
• Portières à verrouillage central

E/F AUTOROUTE : 6,1 L/100 km • 46 mi/g
VILLE : 9,5 L/100 km • 30 mi/g



Modèle présenté
VUE TI V6 de Saturn

LE VUE 2006 REDESSINÉ

Cote de sécurité ★★★★★ de la NHTSA pour les impacts frontaux et latéraux*

PDSF - VUE 2006 redessiné TA 4 cyl. de Saturn

22 995\$* ou louez pour **218\$†** /mois/location de 48 mois
4 050\$ comptant - transport en sus

taux de location
3,5%†

Ce cadeau de valeur inclut : • Verrouillage central et glaces électriques
• Régulateur de vitesse • Têledéverrouillage à distance

E/F AUTOROUTE : 7,8/100 km • 36 mi/g
VILLE : 11,9 L/100 km • 24 mi/g



Modèle présenté
Coupé Quad ION-2 de Saturn

LE COUPÉ QUAD ION 2006

Deux portes d'accès arrière

PDSF - Coupé Quad ION.1 2006 de Saturn

13 995\$* ou louez pour **158\$†** /mois/location de 48 mois
1600\$ comptant - transport en sus

taux de location
2,5%†

Ce cadeau de valeur inclut : • Moteur Ecotec 2,2L de 140 HP
• Portières à verrouillage central

E/F AUTOROUTE : 6,1 L/100 km • 46 mi/g
VILLE : 9,5 L/100 km • 30 mi/g



Modèle présenté
Relay.3 de Saturn

LA RELAY 2006

Cote de sécurité ★★★★★ de la NHTSA pour les impacts frontaux

PDSF - RELAY-2 2006 de Saturn

26 995\$* ou louez pour **250\$†** /mois/location de 48 mois
5 200\$ comptant - transport en sus

taux de location
0,9%†

Ce cadeau de valeur inclut : • Système OnStarSM avec plan de service *Sain et sauf* d'un an^A
• Système de divertissement DVD

E/F AUTOROUTE : 8,5 L/100 km • 33 mi/g
VILLE : 13,1 L/100 km • 22 mi/g



saturncanada.com



* Les composants du groupe propulseur des véhicules 2006 sont couverts par une garantie limitée spéciale sur les composants du groupe propulseur pendant 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. † Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ** Voyez un détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et protections. Ce que vous devez savoir : Le PDSF est le prix de détail suggéré par le fabricant. † Offre basée sur la location durant 48 mois d'une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/ d'un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn/ d'un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/ d'une RELAY.2 1SA 2006 de Saturn. Un acompte ou un échange d'une valeur minimum de 1 600 \$/4 050 \$/1 600 \$/5 200 \$ est requis pour profiter du taux d'intérêt annuel de 2,5 %/3,5 %/2,5 %/0,9 %. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. L'obligation totale est de 9 480 \$/14 802 \$/9 430 \$/18 759 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 5 717 \$/10 668 \$/5 717 \$/10 488 \$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de location sont offertes. ** Le transport (1 050 \$/1 150 \$/1 050 \$/1 250 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais liés à l'inscription au RDPRM, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Essais menés par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis sur le VUE TA 4 cylindres 4 portes 2006 pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant, latérales avant et arrière et les collisions frontales et latérales et sur la RELAY.2. La cotation gouvernementale à l'aide d'étoiles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules (NCAP) de la NHTSA. ^A Pour de l'information sur le système OnStarSM, composez le 1 888 4-ONSTAR (1 888 466-7827) ou visitez www.onstarcanada.com pour connaître les conditions et les détails relatifs au système. D'après les évaluations du Guide Énergie sur la consommation d'essence 2006 publié par Ressources naturelles Canada. Les données présentées sont celles des véhicules à traction avant seulement. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration 2006 suivants : berline ION.1 1SA de Saturn/VUE TA 1SA 4 cyl. de Saturn/coupé Quad ION.1 1SG de Saturn/RELAY.2 1SA de Saturn provenant des stocks des détaillants et livrés le ou avant le 3 janvier 2006. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. L'offre est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. + Aucun achat requis. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada ayant l'âge de la majorité dans la province où ils résident. Le concours prend fin le 3 janvier 2006. Les primes s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf Saturn 2005 ou 2006 livré le ou après le 17 novembre 2005 et le ou avant le 3 janvier 2006. Les personnes potentiellement admissibles à l'attribution d'une prime devront répondre à une question d'habileté mathématique. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix et varient également selon les régions. Voici des exemples de probabilité : chances de gagner une prime de base de 500 \$: 1 sur 1 ; de gagner une prime de plus de 500 \$ (incluant les 500 \$ de la prime de base) : pour une prime de 700 \$: 1 sur 7 ; de 5 000 \$: 1 sur 11 111 ; de 10 000 \$: 1 sur 14 286. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails.

Saturn Saab de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

Mondial Saturn Saab
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Saturn Saab de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com

Saturn de Terrebonne
1295, route Masson
Lachenaie
(450) 964-1374
www.saturnterrebonne.com

West Island Saturn Saab
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

Gravel Saturn Saab
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com

Saturn de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturnblainville.com

Décarie Saturn Saab
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.gravelauto.com

ACTUALITÉS

Peu de jeunes délinquants chroniques

PHILIPPE MERCURE

Les jeunes qui se frottent à la justice ne deviennent pas tous des délinquants chroniques. La majorité des jeunes qui comparaissent devant les tribunaux n'y sont plus jamais revus, révèle une étude de Statistique Canada publiée hier.

L'étude a suivi 323 300 Canadiens nés en 1979 et 1980. Entre leur 12^e et leur 21^e anniversaire, 18 % d'entre eux se sont retrouvés devant un tribunal de la jeunesse ou un tribunal de juridiction criminelle. Pour 55 % d'entre eux, il s'agissait d'une première comparution.

L'étude révèle qu'un petit pourcentage de délinquants tient le système judiciaire occupé. Les délinquants chroniques — ceux qui sont renvoyés devant un tribunal pour au moins cinq incidents criminels — ne représentent que 16 % des délinquants, mais comptent pour 58 % des comparutions.

Clément Laporte, responsable du centre d'expertise sur la délinquance des jeunes du centre jeunesse de Montréal (Institut universitaire), le sait bien : commettre des méfaits ne signifie pas s'engager vers un mode de vie délinquant. « Il y a de bonnes chances que vous et moi ayons commis des gestes pouvant être associés à des délits : c'est le cas de 92 % des garçons et de 88 % des filles. Cela fait partie du processus de socialisation des jeunes. La plupart ne se font pas prendre et on n'en entend plus parler. »

M. Laporte souligne que chaque province traite la délinquance à sa façon. Au Québec, les jeunes ont moins tendance à se retrouver devant les tribunaux qu'ailleurs au Canada. Dans les cas de délits moins graves, on réfère d'abord les contrevenants à des intervenants. Des six provinces étudiées, le Québec est d'ailleurs celle où le taux de comparution des jeunes devant les tribunaux est le plus faible.

L'étude de Statistique Canada révèle aussi que plus un délinquant est jeune lorsqu'il commet son premier méfait, plus les risques de récidive sont élevés. Par exemple, un jeune qui commet sa première infraction à 12 ans se retrouvera en moyenne huit fois devant les tribunaux, comparativement à 1,2 fois pour un jeune qui commence sa « carrière criminelle » à 21 ans. Ce résultat est valable même en tenant compte du fait qu'un délinquant plus âgé a une période plus brève pour récidiver.

Les garçons forment la très grande majorité des délinquants, avec 80 %. Selon M. Laporte, les filles sont nombreuses à commettre des méfaits, mais ceux-ci sont souvent moins graves que ceux commis par les garçons. « Et le système ne traite pas les filles et les garçons de la même façon », ajoute M. Laporte.

L'étude de Statistique Canada a été réalisée conjointement par l'Université de Waterloo et le Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.

Il voulait « finir le travail de Marc Lépine »

CHRISTIANE DESJARDINS

Accusé d'avoir proféré des menaces de mort par courriel à des groupes de femmes, Donald Doyle, qui disait être envoyé pour finir le travail de Marc Lépine, a commencé à subir son procès devant jury hier, au palais de justice de Montréal.

Doyle, 59 ans, fait face à une trentaine d'accusations de menaces de mort, et à trois de mauvais entreposage d'armes à feu. Il se défend seul, sans avocat.

Le premier témoin appelé à la barre hier, Danielle Hébert, coordonnatrice de la Fédération des femmes du Québec, a expliqué qu'elle a eu tout un choc en consultant sa boîte de réception à son retour des vacances des Fêtes, le 11 janvier dernier. Un courriel montrait une photo de Marc Lépine, accompagnée de notes biographiques. Il donnait aussi la description de l'arme dont Lépine s'est servi lors du carnage de l'École polytechnique, en décembre 1989. Suivait une inquiétante notice en lettres plus grosses : « la réincarnation de Marc Lépine, je vais revenir et finir le travail ». On retrouvait ensuite des qualificatifs peu relui-

sants sur les femmes (*bitch, sluts*) et une liste de 26 personnes, 25 femmes et un homme, manifestement visées par cette menace. Après avoir consulté la présidente de l'organisme et une collègue, M^{me} Hébert a téléphoné à la police.

« On reçoit beaucoup de messages haineux, mais c'est le seul que j'ai considéré comme une menace de mort », a expliqué M^{me} Hébert, hier, pendant son témoignage.

L'enquête policière a permis de remonter rapidement jusqu'à Donald Doyle, résidant anglophone de Saint-Colomban. Il a été arrêté chez lui, et les policiers ont saisi son ordinateur ainsi que deux armes à feu et des munitions. Dans les jours suivants, les policiers devaient découvrir que le même type de message avait été envoyé à un organisme de femmes de Toronto, The Legal Women Education and Action Fund. Jenny McKenzie, employée de cet organisme, a témoigné à ce sujet, hier. Elle aussi a perçu le courriel comme une menace de mort, et a avisé la police.

Le procès présidé par le juge Jean-Guy Boilard se poursuit aujourd'hui.

L'ANTIDOTE DE LA CLAUSTROPHOBIE.

LaReponseEst **B**.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2005.

On vous fait un cadeau.



6 mois illimités

- › Appels locaux
- › Messages textes
- › Messages images

À l'activation d'un forfait à partir de **20\$** par mois

LOTO QUÉBEC

Résultats
TVA, le réseau des tirages

6/49

Tirage du 2005-11-21

| | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 04 | 10 | 12 | 14 | 17 | 20 | 27 | 33 | 34 | 42 |
| 44 | 45 | 49 | 57 | 58 | 59 | 60 | 63 | 65 | 69 |

Tirage du 2005-11-21

300 **3353**

NUMÉRO 600151

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 6/49

Les plus beaux manteaux « Shearling »

Agneau Renversé

« Haut de gamme »

Peaux légères et chaudes de merinos espagnol

Qualité et sélection pour elle et lui

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Lundi au jeudi de 12 h 30 à 16 h 30
Vend. de 12 h 30 à 15 h 30
Sam. de 9 h 30 à 15 h 30

Clifford Michael DESIGN
NEW YORK

Robert Arnold

9250, av. du Parc (angle Chabanel) Local 450
(514) 387-5495

3357897A

Composez le **1 888 945-FIDO (3436)** ou achetez sur **fido.ca**.

L'offre portant sur les appareils gratuits est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido® jusqu'au 25 décembre 2005 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'offre de six mois d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités prend fin le 10 janvier 2006 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 20 \$ ou plus avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit : (i) messages textes et instantanés d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain; (ii) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Appareil compatible MMS requis. Taxes, frais d'interurban, d'itinérance, de service d'appel d'urgence 911 (50¢ par mois), d'accès au réseau (6,95\$ par mois) et autres frais applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

- LAVAL ET RIVE-NORD**
- Carrefour du Nord, St-Jérôme
 - Carrefour Laval
 - Centre Laval
 - Galerias Rive-Nord, Repentigny
 - Place Rosemere
 - ACTION-PAGE INC.
 - 2015a, boul. Des Laurentides, Vimont
 - CELTEL MOBILITÉ
 - 1637, boul. Daniel-Johnson, Laval
 - ZONE MOBILE
 - 367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache
 - RIVE SUD**
 - Mail Champlain
 - Promenades Saint-Bruno
 - ACTION-PAGE INC.
 - 1836, chemin Chambly, Longueuil
 - COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
 - 3565, boul. Taschereau, St-Hubert
 - COMPTOIR PLACE LONGUEUIL
 - 825, rue St-Laurent, Longueuil
 - ZONE MOBILE
 - 3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
 - Métro Longueuil
 - Galerias Saint-Hyacinthe
 - GRAND MONTRÉAL**
 - 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
 - Carrefour Angrignon
 - Centre Rockland
 - Centre Eaton
 - Fairview Pointe-Claire
 - Les Galerias d'Anjou
 - Place Versailles
 - Place Vertu
 - ACTION-PAGE INC.
 - 4960, boul. Décarie, Montréal
 - 1221, St-Zotique Est, Montréal
 - 3451, rue Ontario Est, Montréal
 - 4328, Henri-Bourassa Est, Montréal
 - 3758, boul. St-Laurent, Montréal
 - B-MOBILE**
 - Place de la Cathédrale, Montréal
 - 595, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal
 - CELLUMAX INC.
 - Complexe Desjardins, Montréal
 - Emery, Montréal
 - CELTEL MOBILITÉ
 - 35, rue Beaubien, Montréal
 - 121, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
 - 6571, avenue Somerled, Montréal
 - 6295, rue Victoria, Montréal
 - 6245, boul. Métropolitain, St-Léonard
 - 245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
 - COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
 - 4046, boul. Jean-Talon Est, Montréal
 - 5613, avenue du Parc
 - CONNECTION MOBILE
 - 1476, avenue du Collège, Ville Saint-Laurent
 - DIVINE LINKS LTD.
 - 1464, boul. Schevchenko, LaSalle
 - 6087, rue St-Jacques Ouest, Montréal
 - DURA TECH
 - 5040, boul. Métropolitain Est, Montréal
 - ELECTRO-TEL INC.
 - 3859, rue Wellington, Verdun
 - FIDEL COMMUNICATIONS (DEL TECHNOLOGIE)
 - 4351, avenue Papineau, Montréal
 - 3813, rue St-Denis, Montréal
 - FIRST CONE FINANCIAL SERVICES
 - 5175B, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
 - FOXCROM
 - Galerias Normandie, Montréal
 - 4282, Métropolitain Est, St-Léonard
 - MONDE DIGITAL — PRECISION
 - 1249, rue Antonio-Barbeau, Montréal
 - MULTI-CELL COMMUNICATIONS
 - 2900, rue Masson, Montréal
 - Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
 - PÈRE DU CELLULAIRE (LE)
 - 4889, rue Jarry Est, St-Léonard
 - POSITIVE ELECTRONIQUE PEP INC.
 - 200, boul. d'Anjou, bureau 128, Châteauguay
 - 895, rue de la Gauchetière O., Montréal
 - 4112, Jean-Talon Est, Montréal
 - SERVICES DE COMMUNICATION CELLULAIRE INC.
 - 4605, rue Ste-Catherine Est, Montréal
 - STATION CELLULAIRE
 - 990, rue St-Urbain, Montréal
 - 2340, rue Guy, Montréal
 - 109, rue Viger, Montréal
 - UP CLOSE
 - Centre Eaton
 - ZONE MOBILE
 - 3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
 - 436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
 - Place Alexis Nihon, Montréal
 - Centre Domaine, 3235, avenue de Granby, Montréal
 - 436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
 - 680, rue Jarry Est, Montréal
 - Centre d'achat Langelier

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Pour une fusion ADQ-PLQ



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

L'Action démocratique de Mario Dumont a à nouveau fait la preuve en fin de semaine de sa capacité de provoquer des débats, cette fois-ci en proposant un resserrement du régime de libérations conditionnelles. Les adéquistes sont fiers de leur audace, à juste titre. Cependant, le temps est venu pour eux de se demander s'ils se limiteront à ce rôle somme toute marginal ou s'ils veulent un jour avoir une influence réelle sur la gouverne du Québec. Dans la seconde hypothèse, ils doivent envisager sérieusement une fusion avec le Parti libéral du Québec.

Lorsqu'on évoque ce scénario avec eux, dirigeants et militants des deux formations politiques le rejettent d'emblée. Selon les libéraux, une telle fusion constituerait un risque stratégique dans la mesure où la force de l'ADQ dans la région de Québec leur permet de

Le PLQ et l'ADQ ont tous deux intérêt à réaliser une union de la droite québécoise.

gagner dans des circonscriptions qui autrement iraient au Parti québécois. Pour les adéquistes, rejoindre les libéraux signifierait la fin d'un rêve, celui de faire de la politique « autrement ». Se mêlent à ces considérations des questions de personnalités. Beaucoup de libéraux n'ont pas pardonné à Mario Dumont son départ fracassant de 1992, puis son appui au Oui en 1995. On dit que M. Dumont, de son côté, aime mieux être capitaine d'une chaloupe que second à bord d'un paquebot.

Les obstacles à une fusion ADQ-PLQ sont donc nombreux. Mais les protagonistes devraient songer aux désavantages du statu quo. Les résultats des dernières élections indiquent qu'à l'heure

actuelle, le courant de centre-droite est majoritaire au Québec, l'ADQ et le PLQ ayant recueilli les deux tiers des votes. Toutefois, cette majorité est divisée, ce qui accroît à chaque élection les risques d'une victoire du Parti québécois, parti de centre-gauche. On voit mal comment cela fait avancer les idéaux défendus par les adéquistes.

Il n'y a pas de divergence idéologique profonde entre le Parti libéral du Québec et l'Action démocratique. Les deux partis favorisent une gestion serrée des fonds publics, une réduction de la dette, une diminution du fardeau fiscal, un rôle accru pour le privé en santé. Au plan constitutionnel, même si elle refuse l'étiquette, l'ADQ s'est rangée du côté fédéraliste. Selon le sondage CROP d'octobre 2005, 57 % des électeurs adéquistes auraient voté Non à un référendum sur la souveraineté. L'« autonomisme » de Mario Dumont et la position défendue par le ministre libéral des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

La division du vote fédéraliste pourrait porter le PQ au pouvoir et ouvrir la voie à la tenue d'un troisième référendum. Or, selon la politique constitutionnelle de l'ADQ, les membres du parti s'opposent à toute « rupture », de même qu'à la tenue d'un référendum qui risquerait « d'affaiblir encore le Québec. »

Une victoire du Parti québécois aux prochaines élections et une nouvelle troisième place pour l'Action démocratique signifieraient la marginalisation des idées défendues par les adéquistes et la fin de la carrière politique de Mario Dumont. C'est pourquoi les adéquistes ne devraient pas rejeter du revers de la main l'idée d'une fusion avec les libéraux. Quant à ceux-ci, nul doute qu'ils bénéficieraient de l'enthousiasme qu'injecteraient dans leurs rangs les militants adéquistes, sans compter l'impact de l'arrivée du talentueux Dumont au sein du Conseil des ministres. En somme, le PLQ et l'ADQ ont tous deux intérêt à réaliser ce qui a été réussi il y a deux ans sur la scène politique fédérale : l'union de la droite.

Visionnaires demandés



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Les travailleurs de GM avaient beau savoir qu'une restructuration majeure faisait partie des plans de leur entreprise, l'annonce faite hier des détails de l'opération à certains moments a été un choc pour plusieurs. Il faut dire que l'ampleur des réductions de postes est encore plus importante que prévue : alors qu'on parlait, il y a à peine un mois, de 25 000 emplois supprimés, le nombre est aujourd'hui porté à 30 000, uniquement en Amérique du Nord. Il s'agit de la plus importante restructuration du numéro un mondial de l'automobile en 14 ans : 12 usines seront fermées d'ici 2008. Le Canada n'échappera pas au couteau, trois usines ontariennes seront touchées, affectant près de 4000 travailleurs, soit 20 % des effectifs de GM Canada.

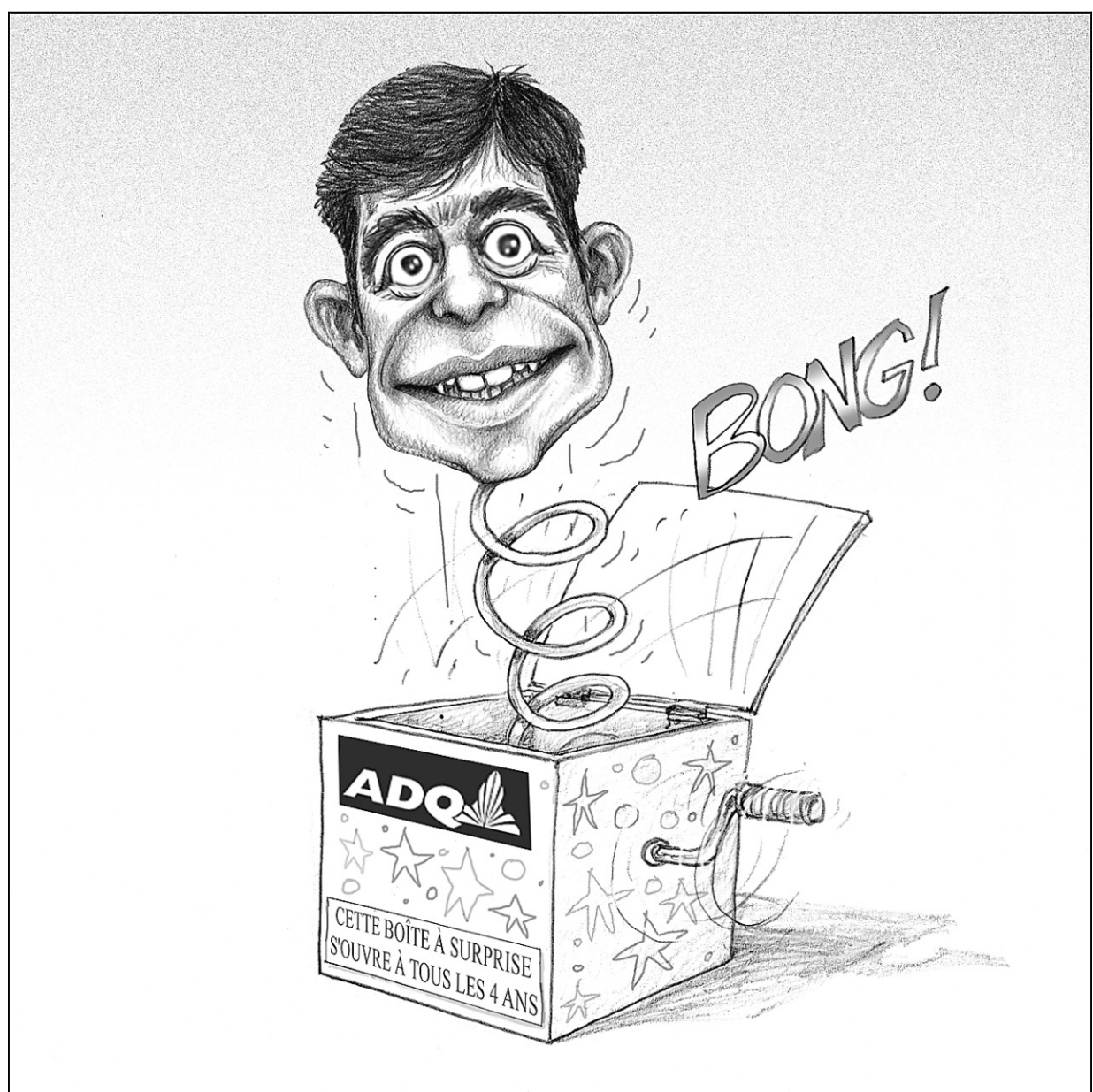
Longtemps l'icône par excellence du secteur manufacturier américain, l'empire GM croule sous une montagne de problèmes : ses parts de marché s'éffritent alors que ses coûts sociaux — régimes de retraite et soins de santé — explosent, ses résultats financiers sont désastreux, la valeur de son action est en chute libre et ses titres de dettes ont été décotés au rang d'obligations dites de « pacotille ». La situation est tellement précaire que certains évoquent même la possibilité que le géant de Detroit fasse faillite. C'est clair, la direction de GM devait prendre les grands moyens pour redresser la situation. Mais si les mesures draconiennes annoncées hier étaient nécessaires, elles ne suffi-

ront pas à remettre l'entreprise sur les rails. Au-delà des fermetures d'usines et des réductions d'emplois, c'est de vision dont GM a le plus besoin.

General Motors a une très grande part de responsabilité dans les malheurs qui l'affligent. Insensible aux changements qui s'opéraient chez les consommateurs, le colosse américain a, une fois de plus, manqué le bateau. Tout comme dans les années 70, alors qu'en plein choc pétrolier les trois grands de l'auto, GM comprise, ont été complètement dépassés par l'arrivée des petites voitures japonaises, le géant de Detroit n'a pas vu venir l'impact que pourrait avoir sur le marché de l'automobile une préoccupation accrue des consommateurs pour les questions environnementales.

Le colosse américain a raté le virage hybride, préférant miser à fond sur la fabrication des véhicules utilitaires sport, les VUS, poussant l'aveuglement jusqu'à développer le Hummer, un véritable monstre assoiffé d'essence. Lorsqu'à l'émergence des préoccupations écologiques est venue s'ajouter la flambée du pétrole, le manque de vision de GM s'est transformé en désastre, ses parts de marché aux États-Unis diminuant comme peau de chagrin pour tomber à 26 % pour les dix premiers mois de l'année, le plus bas niveau jamais touché depuis 1925.

Pour affronter la période houleuse qu'elle traverse, GM a besoin d'excellents gestionnaires. Mais pour s'assurer que la restructuration qui s'amorce redonne un élan durable au constructeur automobile, ces gestionnaires devront aussi être capables de prévoir ce qui deviendra la prochaine grande tendance. Pour renouer avec la croissance, GM doit miser sur des visionnaires.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

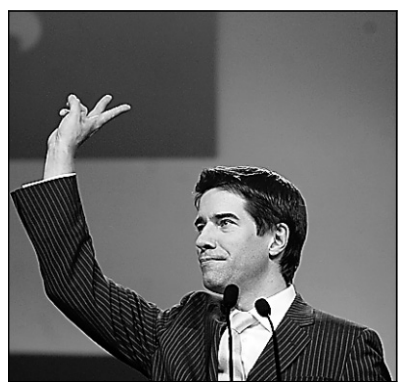


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE
André Boisclair

Une vieille histoire

Je constate que nos amis les libéraux n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent dans leurs attaques concernant le nouveau chef péquiste André Boisclair, car il ne se passe pas une journée sans qu'ils reviennent avec la vieille histoire de la cocaïne. Vraiment, ça commence à faire pitié comme argument. Changez de discours, car il est désuet. Et parlant de *loser*, vous pourrez en parler en connaissance de cause avec M. Pettigrew aux prochaines élections car nous souhaitons de tout coeur que les Québécois et les Québécoises se souviennent.

Marielle Leclerc
Trois-Rivières

Une idée confuse de la clarté

Lors d'une entrevue télévisée de la fin de semaine, M. Boisclair, lorsqu'interrogé sur l'importance d'une question claire lors d'un éventuel référendum sur l'indépendance du Québec, a encore une fois mentionné que, selon lui, la question posée lors du référendum de 1995 était une question claire. Or, un sondage de l'époque a montré que 60 % des gens qui avaient répondu OUI étaient convaincus qu'ils continueraient à faire partie du Canada même si le OUI l'avait emporté ! Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Boisclair a une idée confuse du mot clarté ! Pour ma part, je crois que d'essayer d'utiliser la confusion pour créer un pays en en morcelant un autre nous mène tout droit à la révolte et à la violence.

Gilbert Savard
Baie-Comeau

Le troupeau de lemmings

Il est effarant de voir André Boisclair déclarer candidement que la souveraineté est une question politique, et non juridique. Le principe de base sur lequel se fonde l'ONU pour reconnaître un nouvel État est l'intégrité territoriale de celui-ci. Le respect pour la règle de droit est une condition primordiale

afin que soit reconnu l'acte de diviser l'un de ses États. Or, M. Bloisclair entend procéder avec le plus grand mépris du droit. Presque tous les pays du monde comptent des minorités, et plusieurs désirent la sécession. Croyez-vous vraiment que les pays membres de l'ONU vont reconnaître l'acte sécessionniste du Québec et ainsi paver la voie à leur propre éclatement ? Plusieurs personnes ont mis en doute le jugement et la clarté des idées de M. Bloisclair, récemment. Son attitude cavalière devant la déclaration unilatérale d'indépendance prévue au programme péquiste leur donne raison. Ce n'est pas en taxant ses opposants de prophètes de malheur que M. Bloisclair calmera les craintes légitimes du peuple à qui il demande de lui signer un chèque en blanc. Son optimisme à tout crin irait bien au chef d'un troupeau de lemmings, mais il ne convient certes pas à un aspirant premier ministre. Les péquistes peuvent bien courir tête baissée vers la falaise, la population, elle, ne les suivra pas.

Rémi Bourget
étudiant en droit,
Université de Montréal

Un titre alarmant

J'ai lu le texte de votre journaliste Denis Lessard dans *La Presse* de samedi, à propos du CHUM et du CUSM : il aura réussi à traduire assez fidèlement mes propos, mais on ne peut en dire autant de celui qui a coiffé le texte d'un titre plutôt alarmant. Je vous assure que je serais inquiet si la facture grimpait, et surpris si le gouvernement laissait les promoteurs du CHUM et du CUSM s'engager dans des dépenses qui défonceraient les budgets disponibles. Il est aussi navrant qu'on répète depuis une semaine, sans raison, que tout défonce de partout. À ma connaissance, il n'y a pas encore l'ombre de telles factures, mais seulement des projets dont les coûts estimés (« appréhendés » selon le journaliste) restent à valider et éventuellement à ramener aux sommes que les contribuables ont les moyens d'y consacrer. Les travaux que MM. Mulroney, Villeneuve et moi avons effectués en 2003 et 2004, visaient entre autres choses à sensibiliser les CHUs à ces réalités, et à suggérer des moyens d'en tenir compte, qui sont connus et repris dans l'article.

Daniel Johnson

CYBERPRESSE.CA

Pertinent, le Conseil des Arts?

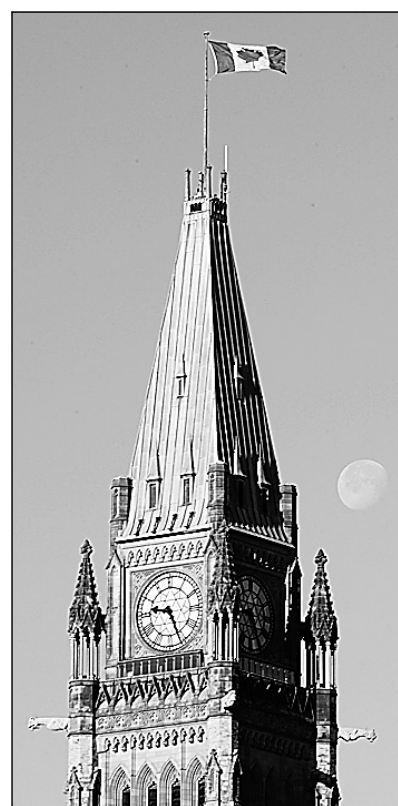


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Robert Spickler demande au gouvernement fédéral de redonner au Conseil des Arts du Canada les moyens financiers « qui lui rendront la pertinence qui l'a animé au moment de sa fondation. »

Lisez sur Cyberpresse.ca/opinions un texte de Robert Spickler, directeur associé au Centre canadien d'architecture et président de la Conférence canadienne des arts et de la Société des Directeurs des musées montréalais, qui demande au gouvernement fédéral de redonner au Conseil des Arts du Canada les moyens financiers « qui lui rendront la pertinence qui l'a animé au moment de sa fondation et qui lui permettront de remplir adéquatement sa mission de promouvoir et de soutenir la création, la production et la diffusion des arts et de la culture au Canada ».

M. Spickler conclut en rappelant aux politiciens que « si la culture d'une nation est le miroir de son identité, l'État a la responsabilité première de fournir à tous les Canadiens les conditions favorables à ce que l'expression culturelle, allié au développement social et économique et à la mise en valeur de l'environnement, stimule l'innovation et favorise la cohésion des communautés ».

Lisez et commentez sur : Cyberpresse.ca/opinions

La vraie histoire de Kashechewan



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Comme d'habitude, les milliards de dollars valseront, cette semaine, au sommet de Kelowna entre les premiers ministres et les chefs autochtones. Comme si l'argent seul pouvait régler les indécibles problèmes des réserves.

Pourtant, ce qui s'est passé — vraiment passé — dans la réserve de Kashechewan, au bord de la baie James, devrait ouvrir les yeux des gouvernants. Cette histoire illustre très bien que la misère dans laquelle croupissent les autochtones, dans trop de réserves éloignées, n'est pas une question d'argent, et que le courage politique serait de remettre en question cette forme d'apartheid qui maintient les autochtones dans un état de déchéance sans issue.

Voici donc l'histoire vraie de Kashechewan, telle que viennent de la découvrir des journalistes du *Toronto Star*, du *National Post* et du *Globe and Mail*. On verra qu'elle n'a pas grand chose à voir avec le battage médiatique qui a entouré l'affaire.



Le 14 octobre, des fonctionnaires découvrent que l'eau de la réserve est contaminée par la bactérie *e-coli* et font illico venir un plombier. Ce dernier voit tout de suite le problème : le régulateur de la pompe à chlore est bloqué. Il remplace un bout de tuyau (coût : 30 \$) et verse du chlore dans le réservoir pour tuer les bactéries. Quelques jours plus tard, l'eau était redevenue saine.

Le problème était réglé depuis une semaine quand le gouvernement, affolé par les hauts cris des chefs autochtones, déploya une ahurissante panoplie de mesures d'urgence : évacuation massive des habitants (500 000 \$), relogement temporaire (10 000 \$ par jour), engagement solennel de déminer la réserve (coût projeté : 100 millions de dollars), envoi d'un avion de transport militaire Hercules porteur d'une unité de purification de 20 tonnes (dont on n'avait plus besoin).

Le premier ministre, conformément à son habitude de surréagir à chaque crise, promet en outre d'injecter quelque 4 milliards \$ pour moderniser les systèmes d'approvisionnement en eau de toutes les réserves du Canada — systèmes dans lesquels 2 milliards ont déjà été investis durant la dernière décennie !

Les infections cutanées qui firent l'objet de tant de photos alarmistes avaient moins à voir avec l'eau qu'avec la malpropreté endémique (une enseignante qui a vécu dans la réserve raconte que l'on déverse les ordures n'importe où, et que les chiens errants sont tués et jetés dans la rivière qui constitue la principale source d'eau de la réserve).

En réalité, le système de purification de l'eau de Kashechewan, loin d'être vétuste, est presque flambant neuf. Il a été installé en 1996, mais les deux hommes qui en avaient la charge (parmi les très rares salariés d'une réserve où personne ne travaille) étaient incapables d'en assurer l'entretien. (Le vérificateur-général a découvert que pas plus de 10 % des techniciens autochtones ont une formation correspondant aux critères de la certification provinciale en Ontario).

Lorsque l'eau devint brune, en 2002, une équipe de consultants eut tôt fait de diagnostiquer le problème : les eaux usées du village se déversaient dans la rivière qui alimentait la réserve d'eau potable à cause des digues construites par les castors. Solution : surveiller les castors et démolir régulièrement leurs digues.

Les consultants laissèrent aux responsables locaux une liste précise de manoeuvres très simples à effectuer pour prévenir les problèmes... mais ces derniers furent incapables d'assurer le suivi. Idem pour le dosage du chlore : quand la pompe s'est brisée, personne ne s'est donné la peine de la réparer, et l'on versait du chlore au petit bonheur, parfois trop (d'où les lésions cutanées), parfois pas assez (d'où la prolifération des bactéries).

Qu'importe que le problème ait été causé par l'incurie des responsables locaux du système de purification. C'est le gouvernement qui était coupable ! Un autre cas de déresponsabilisation, dû à l'état de dépendance absolue des réserves.



Dans trop de réserves (surtout parmi celles qui sont loin des grands centres), l'argent gouvernemental entretient des sociétés profondément dysfonctionnelles en proie à la corruption, à l'analphabétisme, à l'alcoolisme, à la violence familiale et à l'inceste, où ni les institutions essentielles à une société le moins fonctionnelle, ni même la culture ancestrale, ne peuvent se développer, faute de masse critique. Les jeunes n'y ont aucun avenir, et ceux qui ont un minimum de ressort et de formation s'en vont. Ne restent que les plus dépendants...

L'ancien premier ministre Trudeau a déjà pensé à abolir le système des réserves, qu'il considérait comme d'invivables bantoustans. Mais c'était politiquement impossible, malheureusement pour tous ces jeunes qui continuent d'y dépérir sans espoir.

« Ma réputation en jeu »

À son tour, Jean Pelletier conteste le rapport Gomery en Cour fédérale

JEAN PELLETIER

Ancien chef de cabinet de Jean Chrétien. L'auteur était président du conseil d'administration de VIA Rail.

Monsieur le commissaire Gomery, J'ai complété l'étude de mes options en ce qui concerne les suites à donner à votre rapport dont je continue de rejeter énergiquement les principales conclusions. Le contexte même des travaux de votre Commission, que vous n'avez pas hésité à qualifier avec désinvolture de « best show in town » au cours de vos entretiens avec les médias, continue de susciter la perplexité quant à votre objectivité tout au long du processus.

Seuls deux facteurs m'ont retenu d'appeler immédiatement de votre verdict aussi injuste qu'erratique : le temps et l'argent. Au moment où j'en suis dans ma vie, s'engager dans ce long processus de contestation prolongera d'autant les souffrances et les torts irréparables déjà infligés à moi et à ma famille. Et, pour un

« Je suis convaincu qu'un regard plus objectif et mieux informé du rapport complexe entre l'appareil politique et celui de la fonction publique rejettera le blâme que vous m'avez attribué. »

homme de mes moyens, contester votre verdict sera également un processus financièrement très lourd.

Cela étant dit, pas un instant depuis que vous avez déposé les conclusions de vos travaux, je n'ai pu me résigner à l'idée de laisser se répandre, sans répliquer, cette immense tâche sur ma réputation demeurée jusque là impeccable au bout d'une vie presque entièrement dédiée au service public.

Contrairement à ce que je lis dans votre rapport (pages 12 et 13), le premier ministre Chrétien ne m'a jamais demandé de diriger le programme des comman-

tes et, de fait, comme je l'ai toujours soutenu, je ne l'ai jamais dirigé.

Je trouve absolument ahurissant que vous tiriez pareille conclusion essentiellement sur la base du témoignage de Charles Guité, dont vous admettez par ailleurs qu'il « n'a tout simplement aucune crédibilité ». « Dans son témoignage, M. Guité s'est révélé être un homme sans scrupules et, s'il a été sans scrupules dans ses actes, on peut déduire qu'il l'a été tout autant quand il a dû témoigner à leur sujet. » « p. 417 »

À partir de cette conclusion erronée sur le rôle du bureau du premier ministre dans la gestion du programme des mandats, vous poursuivez vos égarements en me blâmant de n'avoir pas mis en place des contrôles plus serrés sur la gestion administrative du programme. Pareille structure de contrôle ne relève pas de l'appareil politique, mais bien de celui de la fonction publique. Elle existait d'ailleurs au sein du ministère responsable de la gestion du programme de commandites et c'est là que les règles, normalement efficaces lorsque respectées, ont effectivement été contournées et que des dérapages ont eu lieu. De plus, le Conseil du Trésor avait reçu le mandat explicite de superviser la mise en oeuvre des nouvelles règles afférentes aux contrats de commandite et de publicité. Combien de niveaux de contrôle a-t-on besoin, selon vous ? Je note, à son égard, que lors de son témoignage devant vous, la vérificatrice générale avait affirmé que de nouvelles règles n'étaient pas requises.

On ne dira jamais assez non plus que le bureau du premier ministre a pris action pour corriger la situation, dès qu'on s'est aperçu qu'il y avait des problèmes dans la gestion du programme, en référant notamment les cas les plus troublants à la GRC et en demandant à la vérificatrice générale de faire enquête.

Ainsi, en plus d'être fondée sur de fausses prémisses, votre analyse révèle en outre que vous ne comprenez pas les rôles respectifs de l'appareil politique et de l'appareil de la fonction publique. À cet

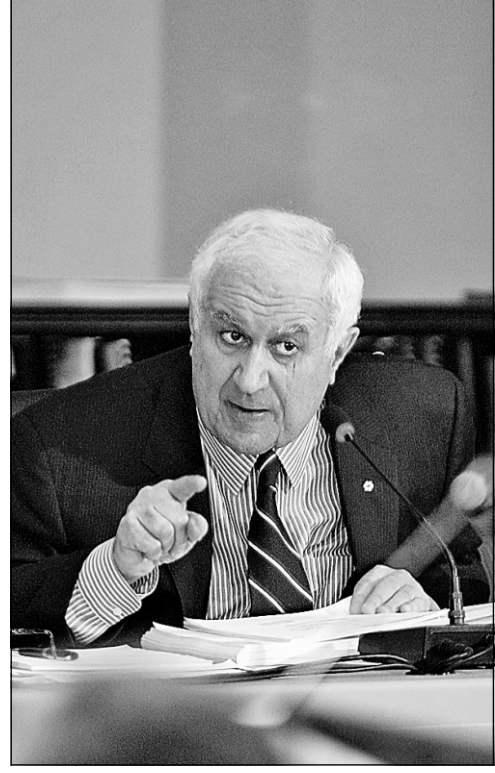


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Jean Pelletier

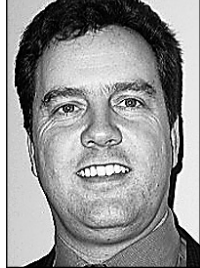
égard, la fonction publique a toutes les raisons d'être préoccupée par votre second rapport qui pourrait suggérer de nouvelles procédures susceptibles d'alourdir son fonctionnement ; un phénomène qui progresse déjà dans l'appareil en réaction au contexte créé par vos travaux combiné à un certain zèle politique.

En conclusion, j'ai demandé à mes avocats de prendre toutes les mesures appropriées pour contester en Cour fédérale les éléments de votre rapport qui s'en prennent à ce que professionnellement, j'ai de plus cher au monde : ma réputation. Je suis convaincu qu'un regard plus objectif et mieux informé du rapport complexe entre l'appareil politique et celui de la fonction publique rejettera le blâme que vous m'avez attribué et rendra justice à ma longue carrière au service de mes concitoyens et de mes concitoyennes.

On vise le mauvais canard

C'est aux récalcitrants et aux récidivistes de l'alcool au volant qu'il faut s'attaquer dans un premier temps

JEAN BRAZEAU



L'auteur est chimiste expert en matière d'alcoolémie et membre de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec.

À chaque année à l'aube de la période des Fêtes, ce sujet revient sur le tapis : faut-il abaisser la limite légale de la concentration d'alcool dans le sang à 50mg d'alcool par 100ml de sang.

À la suite d'une arrestation dans le cadre d'une opération alcool au volant, une personne subira son procès sous deux chefs d'accusation. On lui reprochera d'avoir conduit un véhicule à moteur alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue, articles 253a) et 255(1) du Code criminel et d'avoir conduit un véhicule à moteur alors que son alcoolémie dépassait 80mg d'alcool par 100ml de sang, articles 253b) et 255(1) du Code criminel.

La première infraction vise essentiellement les effets que peut produire la consommation d'alcool sur la capacité d'une personne de conduire un véhicule à moteur. Lorsque la preuve indique hors de tout doute raisonnable que la consommation d'alcool, indépendamment de la quantité absorbée, produit chez un individu un affaiblissement ou une diminution de sa capacité de conduire un véhicule automobile, il est coupable de l'infraction.

La deuxième infraction ne concerne en rien les effets de la consommation d'alcool sur la capacité d'une personne de conduire un véhicule à moteur. Cette infraction établit une norme et criminalise le comportement de ceux qui se livrent à l'activité de conduire ou d'avoir la garde ou le contrôle d'un véhicule automobile alors que leur alcoolémie excède cette norme.

Le législateur a fixé la norme à 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Lorsque la preuve démontre, hors de tout doute raisonnable, qu'une personne a conduit ou en a eu la garde ou le contrôle d'un véhicule à moteur alors que la quantité d'alcool dans son sang excédait la norme, elle est coupable de cette seconde infraction.

À un taux se situant entre 0 et 50mg d'alcool par 100ml de sang, on dénotera un état normal chez une personne où les effets de l'alcool seront peu significatifs. On pourra à tout le moins observer une diminution de l'anxiété et une légère désinhibition. À un taux se situant aux environs de 50 à 100mg par 100 ml, on note un état d'euphorie et une diminution progressive des inhibitions ainsi qu'une baisse des facultés intellectuelles dont le jugement et la concentration, également une baisse des facultés sensorielles dont la perception à bien évaluer les distances et de la diminution de l'angle de vision (effet tunnel). On note aussi un accroisse-

Le fait d'abaisser le taux à 50mg par 100ml de sang ne fera qu'alourdir un processus judiciaire, déjà passablement surchargé et prolonger indûment le délai des procès de tous les justiciables.

ment du temps de réaction et de l'incoordination musculaire. Les conséquences d'une limite légale fixée à 50mg d'alcool par 100 ml de sang ne pourra pratiquement pas permettre aucune accusation pour conduite d'un véhicule à moteur alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'effet de l'alcool puisque la personne sera asymptomatique à un tel taux.

Au Québec, l'alcool est mis en cause

dans environ 30 % des accidents mortels et 23 % des accidents avec blessés. Cependant, l'alcool n'implique que 2,3 % de conducteurs ayant un taux d'alcool se situant entre 50 et 80mg par 100ml de sang, taux qui est sous la limite légale actuellement. Chez nos voisins du Sud, une étude de 2002 a démontré que 80 % des conducteurs impliqués dans un accident et ayant consommé de l'alcool avaient un taux d'alcoolémie supérieur à 80mg par 100 ml.

La conduite avec les facultés affaiblies représente déjà une proportion élevée d'accusations en chambre criminelle. Le fait d'abaisser le taux à 50mg par 100ml ne fera qu'alourdir un processus judiciaire, déjà passablement surchargé et prolonger indûment le délai des procès de tous les justiciables.

En conclusion, je suis contre une telle mesure. On vise le mauvais canard. Une étude de la SAAQ a démontré que près de 20 % des conducteurs décédés ayant consommé de l'alcool avaient un taux d'alcoolémie supérieur à 150mg par 100 ml de sang. La population désapprouve la conduite avec les facultés affaiblies ; cependant il faut miser sur le bon cheval en parvenant à convaincre les récalcitrants et les récidivistes de l'alcool au volant. C'est à eux qu'il faut s'attaquer dans un premier temps.

Il faut absolument poursuivre l'exercice de la prévention par des stratégies communicationnelles basées à la fois sur l'information et la persuasion. Le but à atteindre est d'augmenter les connaissances et modifier les attitudes des récalcitrants pour éventuellement influencer sur les intentions d'actions de ces récidivistes de l'alcool au volant. Il faut absolument se munir d'une stratégie éducative plus soutenue pour tous ceux qui auront été condamnés de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool et ce dès la première offense.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

BOSNIE 10^e anniversaire

Les États-Unis ont appelé hier les dirigeants serbes, croates et musulmans de Bosnie-Herzégovine à « moderniser » les accords de paix de Dayton, conclus il y a exactement 10 ans. Ouvrant des cérémonies et des discussions sur l'après-Dayton à Washington, le secrétaire d'État adjoint pour les Affaires politiques, Nicholas Burns, a souligné que les « accords de Dayton ont besoin d'être modernisés ». S'exprimant devant une quarantaine de ministres, députés et responsables de Bosnie, conduits par le président en exercice Ivo Miro Jovic, il s'est déclaré confiant que les parties bosniaques allaient trouver un accord sur une réforme constitutionnelle.

d'après AFP

ISRAËL-LIBAN Combats à la frontière



PHOTO AP

Violents affrontements à la frontière d'Israël et du Liban.

Quatre combattants du Hezbollah ont été tués hier dans de violents affrontements avec l'armée israélienne dans le secteur controversé des Fermes de Chebaa, aux confins du Liban, d'Israël et de la Syrie. Les échanges d'artillerie entre les deux camps ont duré plusieurs heures, à la veille de la fête de l'indépendance libanaise. Il s'agit des plus violents combats depuis plusieurs mois dans cette zone qui connaît des embrasements intermittents. L'armée israélienne a annoncé qu'onze de ses soldats avaient été blessés, dont deux grièvement.

d'après AFP

HAÏTI Le CEP réfléchit toujours



PHOTO AFP

Un mur tapissé d'affiches électorales à Port-au-Prince.

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a indiqué hier continuer à réfléchir sur la date des élections présidentielle et législatives, après l'annonce récente par le gouvernement d'un premier tour le 27 décembre et d'un second le 31 janvier. « Le CEP continue à travailler sur un calendrier », a déclaré Rosemond Pradel, secrétaire général du CEP. Deux problèmes non résolus expliquent ce retard, a-t-il dit : l'établissement de la liste définitive des électeurs (3,1 millions d'Haïtiens se sont inscrits sur 4,5 millions en âge de voter), et la distribution des cartes électorales fabriquées au Mexique. Oriel Jean, ex-chef de la sécurité du président déchu Jean-Bertrand Aristide, a été condamné entre-temps à trois ans de prison à Miami dans une affaire de trafic de drogue.

d'après AFP

IRAK Al-Zarqoui mort ?

Les autorités de Bagdad réalisent des tests d'ADN sur les corps d'insurgés tués dans des combats pour vérifier si Abou Moussab al-Zarqoui, chef d'Al-Qaeda en Irak, se trouve parmi eux, a rapporté hier l'agence jordanienne Petra. Selon elle, le ministre des Affaires étrangères irakien Hoshyar Zebari a indiqué hier que son gouvernement « vérifierait la possibilité » que Zarqoui ait pu être tué lors d'une « opération spéciale de sécurité » à Mossoul. « Rien n'indique que Zarqoui a été tué, et nous continuons nos recherches », a déclaré un porte-parole militaire américain.

d'après AFP

CHINE Rapporteur de l'ONU

Le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Manfred Nowak, est arrivé hier en Chine pour une visite de 12 jours, la première dans ce pays régulièrement dénoncé pour ses atteintes aux droits de l'homme, a-t-on appris auprès de son porte-parole. Il a reçu l'assurance des autorités de pouvoir « parler avec les personnes de son choix en toute confiance et aller dans les endroits de son choix », a dit à Genève son porte-parole, José Diaz. Le ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué hier qu'il coopérerait avec Manfred Nowak, qui ira dans la capitale du Tibet, Lhassa, dans le Xinjiang, et dans le Shandong.

d'après AFP

AVIONS DE LA CIA

Le Bloc presse Ottawa de tirer l'affaire au clair

MARC THIBODEAU

Le Bloc québécois presse le gouvernement de s'adresser à Washington pour obtenir des clarifications sur le passage en sol canadien d'avions privés liés à la CIA et déterminer si ces appareils ont servi, ici ou en Europe, au déplacement de présumés terroristes.

« Le Canada ne doit participer d'aucune façon à de telles activités », a soutenu hier en entrevue la porte-parole du Bloc sur les affaires étrangères, Francine Lalonde, qui réagissait à une manchette de *La Presse* soulignant le passage incognito, la semaine dernière à Terre-Neuve, d'un avion associé aux services de renseignements américains.

La ministre de la Sécurité publique, Anne McLelland, interpellée à la Chambre des communes, s'est contentée de dire qu'elle « n'avait aucune raison de croire » qu'un tel avion pouvait participer au programme de transfert illicite de prisonniers de la CIA.

Le gouvernement refuse de dire s'il était au courant du passage d'appareils de la CIA en sol canadien et s'il a donné son aval à de tels déplacements. Le porte-parole de Mme McLelland, Alex Swann, a refusé hier de répondre à ces questions. Il a aussi été impossible d'obtenir plus de précisions du ministère des Transports et du ministère des Affaires étrangères.

La chaîne TQS a indiqué hier qu'un autre avion lié à la CIA s'est posé à Terre-Neuve en mars 2005. L'appareil, immatriculé N221SG, appartient à Path corp, une entreprise décrite par les médias américains comme une façade des

services de renseignements du pays.

Des registres de vol indiquent que l'avion s'est posé en sol canadien, à Stephenville, après avoir fait escale en Turquie, au Danemark et en Islande. Un journal turc rapportait la semaine dernière que les forces de sécurité de ce pays ont transféré à l'époque à la CIA plusieurs détenus ayant été placés à bord d'un avion à destination de Copenhague et des États-Unis.

Francine Lalonde estime que le gouvernement doit faire toute la lumière sur ces avions et la nature de leur mission s'il veut éviter d'être accusé de « collaborer tacitement » avec la CIA et son programme de transfert de prisonniers.

Il n'a pas été possible hier pour *La Presse* de confirmer que l'appareil transportant ces détenus était le même que celui qui s'est rendu à Terre-Neuve en mars dernier, ou de déterminer la destination finale de l'avion N221SG ayant atterri à Stephenville.

Enquêtes en Europe

John Sifton, analyste de Human Rights Watch ayant travaillé exhaustivement sur les vols de la CIA, a indiqué hier que l'avion portant ce numéro d'immatriculation était autorisé à se poser sur

toutes les bases militaires américaines à l'étranger.

Un autre appareil bénéficiant d'une autorisation spéciale de même nature, le N196D, s'est posé à Terre-Neuve la semaine dernière en provenance de l'Islande. Il est ensuite reparti rapidement pour les États-Unis et s'est posé en Caroline du Nord, dans un aéroport lié à la CIA selon les médias américains.

La Presse Canadienne a indiqué hier que des avions liés à quatre compagnies identifiées comme des façades de la CIA par le *New York Times* s'étaient posés au Canada au cours des six derniers mois.

Francine Lalonde estime que le gouvernement doit faire toute la lumière sur ces avions et la nature de leur mission s'il veut éviter d'être accusé de « collaborer tacitement » avec la CIA et son programme de transfert de prisonniers. Les assurances données par Mme McLelland selon lesquelles le Canada ne participe d'aucune façon à un programme de transfert de prisonniers ne suffisent pas à lever les doutes, dit la députée bloquiste.

La polémique sur les vols des services de renseignements américains continue par ailleurs de gagner en importance en Europe. L'Agence France-Presse rapportait hier que l'Union européenne (UE) entend demander des « explications » à Washington sur le passage « d'avions-prisons » sur le continent.

Plusieurs pays membres de l'UE ont ouvert des enquêtes à ce sujet après que des médias eurent fait état d'escalades dans leur pays d'appareils liés à la CIA.

L'ONUSIDA sonne l'alarme: 40,3 millions de porteurs du VIH

PASCALE BRETON

Les drogues injectables et les rapports sexuels non protégés continuent de faire des ravages. Malgré les campagnes de prévention, 40,3 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le VIH.

Jamais on n'avait compté autant de personnes infectées, révèle le dernier rapport de l'ONUSIDA, rendu public hier. Cinq millions de nouvelles infections ont été enregistrées en 2005. Plus de trois millions de personnes sont mortes du sida, dont 500 000 enfants au cours de la dernière année.

« Malgré les nouvelles encourageantes provenant de quelques pays, la réalité est que l'épidémie de sida continue de s'étendre malgré les efforts nationaux qui sont faits pour la contenir », a déclaré le directeur exécutif de l'ONUSIDA, le Dr Peter Piot.

Les personnes qui se droguent en utilisant des seringues, les travailleurs du sexe et les personnes qui multiplient les partenaires figurent parmi les populations les plus à risque.

Le sida a déjà tué plus de 25 millions de personnes depuis 1981, année où la maladie a été identifiée. Cette année, l'ONU a choisi de miser sur la prévention. « La réponse au sida doit être sans précédent parce qu'il s'agit d'une épidémie sans précédent, à la fois une crise aujourd'hui et une menace pour le futur », a ajouté le Dr Piot.

Bonne nouvelle s'il en est une, les traitements sont plus accessibles qu'avant. L'accès aux médicaments a même triplé depuis 2001. Plus d'un million de personnes vivent dans les pays à faible et moyen revenu ont accès au traitement antirétroviral.

Ce n'est pas assez. Malgré les efforts, une personne sur 10, dans le meilleur des cas, a accès aux médicaments en Afrique. En Asie, c'est une personne sur sept. L'accès au traitement doit être universel, insiste l'ONU.

L'Afrique la plus touchée

L'Afrique subsaharienne demeure la région la plus touchée. C'est là que vivent les deux tiers de toute la population mondiale infectée par le VIH. Environ 25,8 millions d'Africains sont infectés, dont la moitié sont des femmes. À leur tour, elles infectent leurs enfants, souvent lors de l'accouchement.

Le rapport de l'ONUSIDA note que dans plusieurs régions de l'Afrique subsaharienne, la maladie reste méconnue. Les femmes sont généralement moins bien informées que les hommes sur les moyens de transmission du virus.

Dans certains pays comme le Mozambique ou le Nigeria, près de 80 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans ignorent qu'utiliser un préservatif et limiter le nombre de partenaires contribue à réduire le risque de transmission. Elles pensent aussi qu'une personne qui a l'air en bonne santé ne peut pas transmettre le virus.



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Ces jeunes Indiens de New Delhi sont au nombre des 40,3 millions de personnes qui vivent aujourd'hui avec le VIH. Cinq millions de nouvelles infections ont été enregistrées en 2005.

La sensibilisation et les messages de prévention ont tout de même porté fruit dans certains pays. Au Zimbabwe, la prévalence du VIH chez les femmes enceintes est passé de 26 % en 2002 à 21 % deux ans plus tard. Au Kenya, l'incidence du virus a aussi diminué.

En Asie, la situation est également préoccupante. Ce n'est pas tant la prévalence — encore faible — de l'épidémie que la concentration de population qui inquiète. En 2005, plus de huit millions d'Asiatiques vivent avec le VIH. C'est un million de plus qu'en 2003. Seulement que dans cette région, 500 000 personnes sont mortes du sida cette année.

L'ONU sonne l'alarme. Des pays comme

le Pakistan et l'Indonésie sont au bord de l'épidémie. En Chine et au Vietnam, les données montrent que l'épidémie est en croissance. « La consommation de drogues injectables est le plus important moteur initial de l'infection au VIH en Asie », indique le rapport.

L'Amérique du Nord n'est pas épargnée. Le nombre de nouvelles infections au VIH a augmenté de 20 % au Canada depuis cinq ans. Les rapports sexuels entre hommes sont encore responsables de la plus grande part des infections, rapporte l'ONU. Mais les femmes, surtout celles entre 19 et 29 ans, sont à risque. Elles comptent pour le quart des nouvelles infections.

La Knesset est dissoute, Ariel Sharon crée son parti

Des élections anticipées auront lieu au début de 2006

JOONEED KHAN

Lâché par les nouveaux travaillistes d'Amir Peretz et coincé par son propre parti, le Likoud, le premier ministre Ariel Sharon a demandé hier au président Moshe Katsav de dissoudre la Knesset et annoncé la création d'un nouveau parti de centre droit pour « faire la paix » avec les Palestiniens et « définir les frontières » d'Israël.

Pour bien souligner que Sharon ne dirige plus le gouvernement, même s'il continue de gérer les affaires courantes, le Parlement israélien a voté au même moment sa dissolution à la quasi-unanimité en vue d'élections anticipées au début de 2006, ce qui a rendu superflue toute décision du président Katsav.

Lors d'une conférence de presse à Jérusalem, Sharon a estimé que le Likoud, parti qu'il avait contribué à former en 1973 avec Menahem Begin et Yitzhak Shamir, n'était « pas capable dans son format actuel de réaliser les objectifs d'intérêt national ».

« Notre approche garantira un gouvernement stable, la prospérité économique, la paix et la tranquillité », a-t-il affirmé. « J'ai l'intention d'appliquer la Feuille de route dans son intégralité et je n'ai pas l'intention d'appliquer un autre plan », a ajouté Sharon.

« Le nouveau parti va jeter les bases qui vont permettre de définir les frontières d'Israël en continuant à lutter contre le terrorisme », a-t-il poursuivi, sans exclure de démanteler des colonies en Cisjordanie.

14 députés sur 40

« Lorsque nous arriverons à la phase finale de la Feuille de



PHOTO PEDRO UGARTE, AFP

Ariel Sharon, 77 ans, a créé un nouveau parti qui s'appellera « Responsabilité nationale ».

route durant laquelle nous fixons les frontières de l'État d'Israël, on peut supposer qu'une

colonies supplémentaires », a dit Sharon. Quatorze députés du Likoud

du Tourisme, Abraham Hirshon, se sont ralliés à Sharon qui a indiqué que son parti s'appellera « Responsabilité nationale ».

Mais six autres dirigeants du Likoud ont refusé de le suivre, annonçant qu'ils briguaient la direction du parti, dont Shaoul Mofaz, le ministre de la Défense. On s'attend à ce que Benyamin Nétanyahou, vieil adversaire de Sharon, soit aussi dans la course.

Amir Peretz, le dirigeant syndical élu la semaine dernière à

« Le parti de Sharon est une aventure temporaire, mais le Parti travailliste durera des années », a déclaré Amir Peretz, le dirigeant syndical élu la semaine dernière à la tête du Parti travailliste.

partie des colonies ne pourra pas rester sur place », a-t-il dit. Mais « pour le moment, il n'y aucun plan pour démanteler des

(sur 40), dont les ministres des Finances, Ehud Olmert, de la Sécurité intérieure, Gidéon Ezra, de la Justice, Tzippi Livni, et

Un manuel pour comprendre la Palestine

Rezeq Faraj, cofondateur de Palestiniens et Juifs unis, signe ce livre

JOONEED KHAN

Un vrai manuel, pour les jeunes surtout, que ce *Palestine — Le refus de disparaître* que signe Rezeq Faraj aux Éditions de la Pleine Lune.

Né en Palestine avant la Naqba (la Catastrophe de 1948), où il perdit son père, élevé par une soeur dans le camp de réfugiés de Dheisheh, à Bethléem, il immigre au Canada en 1966, après un détour par l'Allemagne.

Maître d'hôtel sur les trains du CN, il y rencontre Claudette Fortier, qu'il épouse — épousant ainsi le Québec. Il fait carrière dans l'enseignement, rencontre Bruce Katz, avec qui il fonde en novembre 2000 l'organisme Palestiniens et Juifs Unis (PAJU). Il fut président de la Fédération canado-arabe en 1977.

Pour avoir travaillé avec les

jeunes, pour avoir milité ici pour la paix et le progrès, pour avoir piloté des missions d'organismes québécois dans les Territoires occupés et en Israël, Faraj saisit bien le format et le ton appropriés pour rendre accessible cette question si lour-

de cinquante de pages, des notes de voyages depuis l'Intifada de septembre 2000, et des lettres, dramatiques et émouvantes, comme ce récit sur la mort de sa soeur Nijma, qui eut les hanches fracturées dans l'ambulance bloquée par les soldats is-

deux États, nationaux ou fédérés, ou un seul État « laïque et démocratique ».

Le sionisme

La troisième partie résume, sur une cinquantaine de pages, le rapport final d'une mission d'information en 2002, la plus importante jamais effectuée par des ONG et des centrales syndicales du Québec dans les territoires occupés et en Israël.

Et la dernière partie est une compilation de textes de la Société des nations (SDN) et de l'ONU sur la question de Palestine, depuis le mandat britannique de 1922 jusqu'aux résolutions d'octobre 2000 suivant le déclenchement du second Intifada. Des cartes et des tableaux éclairent les changements tant territoriaux que démographiques.

Rezeq Faraj s'attaque à la question du sionisme, ce nationalisme né dans le XIX^e siècle européen et qui a servi à déposséder et à déplacer les Palestiniens de leurs terres.

dement ensevelie sous le mythe et la propagande, que décapent ces jours-ci des spécialistes comme Norman G. Finkelstein.

Le livre de 240 pages, d'un format de poche pratique à manier, est construit en quatre parties : la première présente, sur une

raéliens et forcée d'emprunter des sentiers cahoteux.

La seconde partie présente, sur quelque 85 pages, des textes retraçant l'historique du conflit, d'autres centrés sur des thèmes vitaux comme l'eau, le mur dit « de l'apartheid », le débat sur

Rezeq Faraj s'attaque à la question du sionisme, ce nationalisme né dans le XIX^e siècle européen et qui a servi à déposséder et à déplacer les Palestiniens de leurs terres. Il souligne l'impasse de l'idée d'« Israël, État juif » quand, dit-il, les Juifs sont devenus une minorité sur l'ensemble de la Palestine historique (Israël et les Territoires occupés), avec 5,2 millions, contre 5,3 millions de Palestiniens.

La belle préface de Bruce Katz enrichit encore le livre. Katz raconte comment, à la Polyvalente en 1976, il fit la rencontre de Rezeq Faraj, son « premier Palestinien ». « Au fil des mois, je découvre un homme de lettres, un analyste, un stratège politique... Le peuple palestinien n'abandonnera jamais... Sa cause est juste... Je le sais parce que je connais mon frère, et mon frère est palestinien », écrit le coprésident de PAJU.

Avec Reuters, Haaretz, BBC, FTimes, ABCNews, AFP et AP

Réservez aujourd'hui avant que ces tarifs s'envolent.

RÉSERVEZ AVANT LE 23 NOVEMBRE 2005.* Aller simple de Montréal à partir de :

Destinations américaines – Pour les vols du dimanche au samedi.

Destinations canadiennes – Pour les vols du mardi et mercredi.

| | | |
|---------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| 239\$ LAS VEGAS | 179\$ TAMPA | 179\$ ORLANDO |
| | 184\$ FORT LAUDERDALE | 209\$ FORT MYERS |

| | | |
|--------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| 109\$ TORONTO | 142\$ MONCTON • HALIFAX | 142\$ WINNIPEG |
| 152\$ CHARLOTTETOWN • ST. JOHN'S | 209\$ CALGARY • EDMONTON | 229\$ VANCOUVER |



Forfaits pour la Coupe Grey 2005 disponibles. Pour plus de détails, appelez au 1 888 493 7853. Réservez sur westjet.com ou contactez votre agent de voyages pour accumuler des milles de récompense AIR MILES^{MD}. Ou appelez simplement au 1 877 956 6982.



Bienvenue à bord.

*Pour les destinations américaines, les prix annoncés sont valides tous les jours de la semaine. Pour les destinations canadiennes, les prix annoncés sont pour les vols du mardi et du mercredi seulement; les prix peuvent varier les autres jours. Réservez avant le 23 novembre 2005 et voyagez avant le 31 janvier 2006. Période d'interdiction pour les destinations canadiennes entre le 20 décembre 2005 et le 9 janvier 2006. Aucun achat préalable n'est requis. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Les vols peuvent ne pas avoir lieu les jours de solde annoncés. Tarifs pour aller simple. Visitez westjet.com pour plus de détails. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et WestJet.



Mercedes-Benz

UN CONCENTRÉ DE PROTECTION.



LaReponseEst.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2005.

MONDE

L'usage des mines antipersonnel a diminué

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — L'usage des mines antipersonnel dans le monde a décliné en 2005, bien que la Birmanie, le Népal et la Russie

lève aussi qu'il n'existe presque plus de commerce de ces mines à travers le monde.

« L'usage des mines à travers le monde a décliné cette année », relève Steve Goose, directeur de

en particulier la Birmanie, la Colombie et le Népal.

La Convention d'Ottawa de 1997 interdit l'usage, le stockage et le transfert des mines antipersonnel. Cent quarante-sept pays l'ont signée, mis à part de notables exceptions comme les États-Unis, la Russie et la Chine. Quatre pays ont rejoint le traité cette année, dont l'Éthiopie.

Les pays non signataires gardent des stocks estimés à 160 millions de mines, dont la Chine (110 millions), la Russie (26,5 millions) et les États-Unis (10,4 millions).

Six mille cinq cent vingt-et-une personnes ont été tuées ou blessées par des mines en 2004 (8065 en 2003), un chiffre que la Campagne estime en fait plutôt autour de 15 000 à 20 000, tous les incidents n'étant pas rapportés.

La Convention d'Ottawa de 1997 interdit l'usage, le stockage et le transfert des mines antipersonnel. Cent quarante-sept pays l'ont signée, mis à part de notables exceptions comme les États-Unis, la Russie et la Chine.

continuent d'en poser, relève hier la Campagne internationale d'interdiction des mines dans son rapport annuel.

Égypte et Irak ont été retirés de la liste des producteurs de mines antipersonnel, qui ne sont plus aujourd'hui que treize (contre plus de 50 au début des années 1990). La Campagne re-

Human Rights Watch (HRW), une des organisations fondatrices de la Campagne, qui a reçu en 1997 le Prix Nobel de la Paix. « Mais la Birmanie, le Népal et la Russie méritent une forte condamnation ».

Selon le texte, ce sont en premier lieu les forces rebelles qui utilisent ce type d'engins, dont

ÉTATS-UNIS

Guerre des mots sur la guerre en Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le vice-président américain, Dick Cheney, a musclé hier ses attaques contre l'opposition démocrate, qualifiée de « révisionniste » lorsqu'elle critique les fondements de la guerre en Irak, et affirmé qu'un retrait total et immédiat des troupes d'Irak serait une « dangereuse illusion ».

Alors que l'ambassadeur américain en Irak, Zalmay Khalilzad, a estimé à Bagdad que la réduction des forces américaines devrait pouvoir commencer en 2006, le vice-président, à Washington, est resté ferme face aux demandes de retrait des troupes, émises la semaine dernière par un élu influent du Sénat, et par un nombre croissant d'Américains dans les sondages.

Selon lui, un « retrait précipité » d'Irak serait une « victoire pour les terroristes, une invitation à des violences supplémentaires contre les pays libres et un terrible coup porté à la sécurité des États-Unis ».

« C'est une dangereuse illusion de supposer qu'un retrait du monde civilisé suffirait à satisfaire l'appétit des terroristes et à les conduire à nous laisser tranquilles », a-t-il ajouté.

« Comme le président l'a dit, les terroristes et les États terroristes ne rendent pas publiques leurs menaces dans des déclarations formelles » avant de passer à l'acte. Se contenter de répondre à de tels ennemis « seulement après qu'ils aient frappé n'est pas de l'autodéfense, c'est du suicide » a ajouté le vice-président qui s'exprimait devant l'American Enterprise Institute (AEI), à Washington.

Comme la semaine dernière, le vice-président a tiré à boulets rouges sur les élus démocrates au Sénat qui ont dénoncé des « manipulations » du renseignement par le gouvernement avant la guerre.

Ceux qui critiquent le président George W. Bush d'avoir fourvoyé le pays en manipulant les renseignements pour justifier la guerre sont coupables de « révisionnisme sous sa forme la plus corrompue et la plus éhontée », a-t-il accusé.

EN BREF

Embargo américain sur la volaille

Le gouvernement américain a imposé un embargo temporaire sur l'importation de volailles en provenance de la Colombie-Britannique continentale, à la suite de la découverte vendredi d'un canard atteint de la grippe aviaire dans une ferme de Chilliwack, dans la vallée du Fraser. Le vétérinaire en chef du Canada, le Dr Brian Evans, a déclaré hier avoir reçu une note du gouvernement américain l'avisant de cette décision. La note précise que la mesure restera en vigueur tant que les États-Unis n'auront pas reçu toutes les informations nécessaires sur l'ampleur du problème. Le vétérinaire en chef a ajouté que ce genre d'embargo temporaire dure généralement 21 jours. — PC

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary
local GR-2
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle

Cellulaire +
7575, boul. Newman

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
Digital Radio Communication inc.
9360, boul. Lacordaire
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Mega-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

Terrasses Mascouche

Repentigny

Galeries Rive-Nord
Technicom
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

En automne, tout n'est pas gris.

Profitez des meilleurs prix de la saison jusqu'au 27 novembre.

50\$
DE RABAISSamsung A670
Phototéléphone

GRATUIT*

(avec un contrat de 3 ans)

50\$
DE RABAISMotorola V710
Phototéléphone,
MP3 et télé

99,99\$*

(avec un contrat de 3 ans)

50\$
DE RABAISLG 535
Phototéléphone,
MP3

129,99\$*

(avec un contrat de 3 ans)



Signez un contrat de
3 ans maintenant et
obtenez un cadeau
cool de 100\$.*

TELUS
mobilité^{MD}

le futur est simple^{MD}

Pour en savoir davantage sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

APRÈS AVOIR CONQUIS LA CRITIQUE,
NOS 2006 S'APPRÊTENT À CONQUÉRIR LA ROUTE.

vroum-vroum



Modèle GT GFX illustré

MAZDA 3 GX 2006

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 2^e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006

LOUEZ À PARTIR DE

199\$

par mois, pour 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 690\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2006



Modèle GX avec Groupe commodités illustré

LOUEZ À PARTIR DE

249\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 995\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

-OU-

OBTENEZ **0%**

de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois†

« Par son comportement routier, il privilégie
ceux qui aiment les sensations de conduite. »
Le Guide de l'auto 2006



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

* 0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute 2006 neufs. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. † Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS6AA00) et des Mazda Tribute GX 4 cyl. (WSXD56AA00) 2006 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 21 novembre 2005.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS

PARTEZ GAGNANT EN 2006. FORD FAIT TIRER UN VÉHICULE PAR JOUR.



Courez la chance de gagner jusqu'à **10 000 \$** applicables à l'achat ou à la location d'un véhicule. Vous pourriez même gagner un véhicule. Du lundi au vendredi, on fait tirer un véhicule.

Plus

Obtenez la Carte des Fêtes[†] avec des remises allant de **500 \$ à 1 000 \$** sur vos achats de Noël.

**Partez
GAGNANT**

OBTENEZ LA CARTE DES FÊTES
AVEC DES REMISES ALLANT
DE 500 \$ À 1 000 \$

— COUREZ LA CHANCE DE GAGNER DE —

**1000 \$
À
10 000 \$^{†††}**

APPLICABLES À L'ACHAT OU À LA LOCATION
DE TOUT VÉHICULE SÉLECTIONNÉ 2005
EN STOCK OU DE LA PLUPART DES
VÉHICULES NEUFS 2006

OU VOUS POURRIEZ

GAGNER UN VÉHICULE



ESCAPE XLT 2006

299 \$/par mois*

location 36 mois
mise de fonds de 2 495 \$



F-150 XLT 4X4 SUPERCREW 2006

399 \$/par mois**

location 36 mois
mise de fonds de 2 695 \$



FOCUS ZX4 SE 2006/ÉDITION HIVER

229 \$/par mois***

location 48 mois
mise de fonds de 1 395 \$



FREESTAR S 2006

19 995 \$****

taux de financement de
0,9 % à l'achat pour 36 mois

**DU LUNDI AU VENDREDI^{††}, FORD FAIT TIRER UN VÉHICULE NEUF.
VOUS POURRIEZ ÊTRE L'UN DES HEUREUX GAGNANTS !**

^{†††}Du 15 novembre 2005 au 3 janvier 2006.



Bien pensé